

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2167 - 12 février 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Vers une nouvelle
catastrophe financière ?**

**Il faut
exproprier
les banques !**

Lutte Ouvrière

**Dans les
élections
régionales**

Enseignement

**Assez du
manque de
personnel !**

p. 4-5

Dans les entreprises p. 11 à 14

**Luttes pour les salaires et
contre les licenciements**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Défendre les retraites !
 ■ Les chasses de Nicolas
 ■ Calais : des migrants expulsés de leur abri

- p. 5 ■ La loi Loppesi 2
 ■ 21 listes Lutte Ouvrière pour faire entendre la colère et la détermination du monde du travail

- p. 16 ■ Le gouvernement doit régulariser !
 ■ À propos d'une candidate voilée sur les listes du NPA

- p. 6-7
 ■ Grèves dans l'enseignement

- p. 10 ■ La spéculation se jette sur les États
 ■ L'euro affaibli

Dans le monde

- p. 8-9
 ■ Après les élections présidentielles en Ukraine
 ■ Allemagne : la banqueroute menace les grandes villes
 ■ Pologne : privatisation au galop
 ■ Italie : une mesure de plus contre les immigrés

Il y a 65 ans

- p. 15 ■ Février 1945 : Yalta

Dans les entreprises

- p. 12, 13, 14 et 15
 ■ Total Dunkerque, Chantiers STX Saint-Nazaire, Majorette, Peugeot Sochaux, Liebherr Toulouse, Rhodia Chimie Saint-Fons, Famar, Siemens Loire, Ikéa, Kraft-Cadbury, Continental

Élections régionales

Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

« Les capitalistes et les banquiers sont les seuls responsables de la crise. À eux de la payer, pas aux travailleurs ! »

Clermont-Ferrand

samedi 13 février à 17 h

salle Victor-Hugo avec **Marie Savre**, tête de liste de la région Auvergne, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Montbéliard

samedi 13 février à 17 h 30

salle de l'ancienne mairie d'Audincourt avec **Michel Treppo**, tête de liste de la région Franche-Comté

Vesoul

lundi 15 février à 18 h

ancienne salle de Musique

Bordeaux

mardi 16 février à 20 h

Athénée municipale, place Saint-Christoly avec **Nelly Malaty**, tête de liste de la région Aquitaine, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Montpellier

mercredi 17 février à 19 h 30

espace Pitot - salle Guillaume-Nogaret avec **Liberto Plana**, tête de liste de la région Languedoc-Roussillon, et **Maurice Chaynes**, candidat dans l'Hérault, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Montreuil (Seine-Saint-Denis)

vendredi 19 février à 19 h 30

salle Diderot 2 - 12, rue Pépin avec **Jean-Pierre Mercier**, tête de liste dans la région Île-de-France

Mulhouse

vendredi 19 février à 18 h 30

salle de réunion de l'hôtel Salvator - 29, passage Central avec **Julien Wostyn**, tête de liste de la région Alsace, et **Nathalie Mulot**, tête de liste du Haut-Rhin

Orléans

mardi 23 février à 18 h

centre de Conférences, 9, place du 6-juin-1944

avec **Farida Megdoud**, tête de liste de la région Centre, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Dijon

mercredi 24 février à 20 h

palais des Congrès - salle Clos-Vougeot

avec **Claire Rocher**, tête de liste de la région Bourgogne, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Laon

jeudi 25 février à 18 h 30

salle des Dynamiques, rue de Breuil

avec **Anne Zanditénas**, tête de liste de l'Aisne

Limoges

vendredi 26 février à 19 h 30

salle du Temps-libre (derrière la mairie)

avec **Élisabeth Faucon**, tête de liste de la région Limousin, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Évreux

vendredi 26 février à 18 h 30

Maison de quartier de Nétreville

avec **Gisèle Lapeyre**, tête de liste de la région Haute-Normandie, **Valérie Foissey** et **Rosine Lewi**

Villers-Cotterêts

samedi 27 février à 16 h

salle 2, rue Pelet-Otto

avec **Anne Zanditénas**, tête de liste de l'Aisne

Lille

lundi 1^{er} mars à 19 h 30

salle du Gymnase - place Sébastopol

avec **Éric Pecqueur**, tête de liste de la région Nord-Pas-de-Calais avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Toulouse

jeudi 4 mars à 20 h

salle Osète, espace Duranti

rue du Lieutenant-Colonel-Pélessier, avec **Sandra Torremocha**, tête de liste de la région Midi-Pyrénées, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Nantes

jeudi 4 mars à 20 h

maison des Syndicats, place de l'État

avec **Eddy Le Beller**, tête de liste dans la région Pays-de-la-Loire

Angers

jeudi 4 mars à 20 h 30

salle Daviers, près du CHU

avec **Céline L'huiller**, tête de liste du Maine-et-Loire

Marseille

vendredi 5 mars à 19 h 30

le Château des Fleurs 16, boulevard Michelet (8^e)

avec **Isabelle Bonnet**, tête de liste de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Mantes-la-Jolie

samedi 6 mars à 18 h 30

salle du Local commun résidentiel à Gassicourt

avec **Jean-Pierre Mercier**, tête de liste dans la région Île-de-France et **Thierry Gonnot**, tête de liste des Yvelines

Rennes

lundi 8 mars à 19 h 30

salle de la Cité, rue Saint-Louis avec **Valérie Hamon**, tête de liste de la région Bretagne, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Metz

mardi 9 mars à 18 h

salle polyvalente de la mairie de Queuleu

avec **Mario Rinaldi**, tête de liste de la région Lorraine

La Rochelle

mercredi 10 mars à 20 h

salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

avec **Ludovic Gaillard**, tête de liste de la région Poitou-Charentes, et **Antoine Colin**, tête de liste de Charente-Maritime

Nancy

jeudi 11 mars à 18 h

salle Jean-Lamour, palais des Congrès, rue du Grand-Rabbin-Haguenaer

avec **Mario Rinaldi**, tête de liste de la région Lorraine et **Christiane Nimsgerm**, tête de liste de Meurthe-et-Moselle

Saint-Quentin

vendredi 12 mars à 18 h

salle Henri-Matisse rue Théophile-Gautier

avec **Anne Zanditénas**, tête de liste de l'Aisne

Rouen

vendredi 12 mars à 19 h

halle aux Toiles - place de la Basse-Vieille-Tour

avec **Gisèle Lapeyre**, tête de liste de la région Haute-Normandie et **Pascal Le Manach**, tête de liste de Seine-Maritime

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 8 février

Pour éviter la catastrophe, il faut exproprier les banquiers



Une nouvelle tempête financière secoue l'économie capitaliste mondiale. Après plusieurs semaines de hausse, les actions en Bourse se sont mises à baisser, le taux de change entre monnaies fait le yoyo et les titres représentant les dettes des États s'affolent. Et tout cela, alors que ministres et commentateurs s'époumonent à affirmer que la crise était en passe de se terminer.

Cela était de toute façon un mensonge, car les licenciements et les fermetures d'entreprises n'ont jamais cessé, signe que l'économie productive, celle qui crée les biens matériels, celle qui compte, n'avait pas du tout repris.

La reprise n'était que celle des bénéfices des grandes entreprises et des banques ou des profits boursiers. Elle ne concernait que la seule classe capitaliste.

Mais, ce coup-ci, la finance menace le monde d'une nouvelle crise. Le mécanisme fondamental en est limpide. Pour sauver les banquiers et le profit des entreprises, les États leur ont distribué des milliards d'euros ou de dollars. Non seulement ils ont pris cet argent sur ce qui aurait dû être consacré aux services publics, mais ils se sont aussi endettés pour des montants sans précédent.

Et l'argent encaissé par les capitalistes n'a pas été consacré aux investissements productifs, à de nouvelles usines, de nouvelles machines, à des créations d'emplois. Il n'a servi qu'à des opérations financières, c'est-à-dire à la spéculation. Et, en ce moment, surtout à la spéculation sur les titres qui représentent les dettes des États.

Tous les États sont endettés jusqu'au cou. Les États les plus riches, États-Unis en tête, ont beau être plus endettés que les États moins riches, on prête plus facilement aux premiers qu'aux seconds. On fait aussi plus confiance quant à leurs capacités à rembourser leurs dettes.

Jouer sur la confiance qu'inspirent les États est devenu la dernière spéculation à la mode. Après les entreprises et les actions en Bourse, ce sont aujourd'hui les États et les titres représentant leurs

dettes qui sont devenus le principal objet spéculatif des marchés financiers. Derrière cette expression neutre de « marchés financiers », il y a de grandes banques bien identifiées, il y a des fonds spéculatifs, qui spéculent avec l'argent des entreprises et de riches particuliers.

Les spéculateurs se sont attaqués à ce qu'ils considèrent comme le maillon faible des États qui font partie de la zone euro : la Grèce. Les prochaines cibles annoncées sont l'Espagne, le Portugal et l'Irlande.

En pariant sur la faillite d'un État, les spéculateurs contribuent à la provoquer. Ils savent que c'est dangereux. Mais ils s'en moquent, du moment que cela leur rapporte ! Le résultat de tout cela est que la monnaie commune, l'euro, a perdu en quelques semaines 10 % de sa valeur par rapport au dollar. Il n'est pas impossible que l'euro lui-même éclate sous les coups des opérations spéculatives.

Personne ne sait jusqu'où ira cette nouvelle crise financière. Personne ne peut non plus l'arrêter, pour la bonne et simple raison qu'il faudrait interdire les spéculations, c'est-à-dire ce qui rapporte le plus aux propriétaires de capitaux. Aucun gouvernement ne le fera, parce qu'ils sont tous au service des banquiers, des propriétaires et des actionnaires des grandes entreprises.

Les banquiers ont conduit l'économie mondiale au bord de la catastrophe, avant d'être sauvés avec l'argent des États. À peine sauvés, ils ont recommencé à spéculer. Et la nouvelle catastrophe qu'ils préparent sera peut-être plus grave que la précédente.

La seule façon de mettre les banquiers hors d'état de nuire, c'est de les exproprier sans indemnité ni rachat. Si l'économie a besoin des banques, elle n'a pas besoin des banquiers. Il faut soumettre l'activité bancaire au contrôle de la population. Et, bien sûr, il faut récupérer les sommes fantastiques que l'État a mises à leur disposition. Il faut consacrer ces sommes à la création d'emplois par l'État dans les hôpitaux, l'Éducation nationale, les transports publics et à un service public chargé de construire le million de logements qui manquent aux mal-logés et aux sans-logis. La survie de la société en dépend.

Arlette LAGUILLER

• Identité nationale

Retour aux oubliettes

Le 8 février, s'est réuni un séminaire gouvernemental pour présenter les conclusions du prétendu débat sur l'identité nationale. À la sortie, devant un Besson qui avait l'air piteux d'un gamin pris en faute, Fillon s'est lancé dans un discours ronflant, exaltant les vertus de ce débat, au moment précis où il l'enterrait par la création d'une commission de parlementaires et d'historiens, et sous quelques mesures ridicules.

Les élèves, du primaire au lycée, qui n'ont rien demandé à

personne, devraient écopier d'un carnet de plus, celui « du citoyen » et d'une petite *Marseillaise* une fois par an. Les enseignants devraient faire de l'instruction civique et afficher la Déclaration des droits de l'homme dans leur classe : une vraie révolution dans les cours d'histoire ! Quant à l'accession à la nationalité française, elle serait marquée par une cérémonie solennelle.

Si le gouvernement a voulu sortir de ce débat nauséabond sans perdre la face, il a manqué son coup. Il avait cru trouver

« le » sujet qui lui permettrait, dans cette année électorale, de détourner l'attention des problèmes cruciaux comme le chômage, les salaires et la responsabilité du patronat et des banquiers dans la crise. Il avait cru pouvoir exploiter un vieux filon de démagogie nationaliste et anti-immigrés pour récupérer les voix du Front National. Il n'a réussi qu'à donner une tribune aux leaders de ce parti, qu'on n'entendait plus depuis un moment, et à leurs slogans, y compris dans les rangs de l'UMP, ce qui n'est pas nou-

**Élections régionales
Réunion publique
Paris**
jeudi 11 mars à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris V^e
avec Nathalie Arthaud et
Jean-Pierre Mercier, qui conduit
la liste Lutte Ouvrière en Île-de-France

veau, mais aussi parmi les ministres, ce qui a fait désordre. 63 % ont jugé le débat « non constructif ». Un franc succès !
Résultat : 53,4 % des personnes interrogées ont bien vu la « démarche électoraliste » et

Sylvie MARÉCHAL

Défendre les retraites !

Une semaine avant le « sommet social » de l'Élysée, au cours duquel Sarkozy réunira ses ministres et les représentants du Medef et des confédérations syndicales pour fixer l'art et la manière de s'attaquer aux retraites, des membres des directions de la CGT, de la CFDT, de la CFE-CGC, de la FSU, de l'UNSA et de Solidaires se sont rencontrés le 8 février. L'organisation d'une journée d'action aurait été évoquée, mais pour l'instant sans plus de précision.

de Balladur en 1993, qui ont augmenté de 37,5 à 40 les annuités nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein, mais aussi les années de chômage, d'invalidité, de RMI ou de travail à temps partiel les contraignent à cotiser plus longtemps.

une réduction générale du temps de travail ! Mais l'accaparement des produits du travail par les capitalistes de l'industrie et de la finance, qui s'auto-distribuent dividendes, bonus et autres profits spéculatifs, prive des centaines de millions de travailleurs de ce progrès possible.

En pariant sur la passivité des directions syndicales, et aussi sur leurs prises de position différentes, notamment celle de la CFDT dont le leader s'est déjà déclaré favorable à un « rapprochement » public-privé, ou de FO qui a refusé de participer à la rencontre du 8 février et de la CFTC qui s'est placée en « observateur », Sarkozy espère pouvoir réaliser ses mauvais coups sans susciter de vagues.

Les déclarations des différents leaders syndicaux restent sur le terrain choisi par Sarkozy : ils « n'accepteront pas une mascarade de concertation », « ne se laisseront pas enfermer dans un calendrier », « refusent le passage en force »... Mais ils ne se déclarent pas radicalement opposés à toute nouvelle atteinte aux retraites. Cependant, tout peut dépendre de la détermination dont le monde du travail fera preuve pour affirmer qu'il n'y a rien à négocier et que la retraite, c'est à 60 ans, à taux plein, avec un retour aux 37,5 annuités. Quant au financement des pensions, le patronat a tous les moyens de l'assumer en prenant sur les profits accumulés grâce au travail des salariés.

Viviane LAFONT



Les intentions de Sarkozy et de Fillon, même confusément exprimées, sont claires sur le fond : s'en prendre au système de retraite, des salariés du privé comme du secteur public, et mener cela rondement, dans l'intervalle entre les élections régionales et la fin de l'été 2010. Rien n'est à écarter : ni un recul de l'âge légal de départ, ni un nouvel allongement de la période de cotisation, ni un rapprochement à la baisse des conditions du public et du privé, ni une augmentation du montant des cotisations des

salariés.

Escomptant une résignation de ceux-ci, malgré la publication d'un sondage où les sondés, du privé comme du public, se sont déclarés à 63 % favorables au maintien de l'âge légal de départ à 60 ans, Sarkozy croit pouvoir faire passer facilement l'amère pilule du recul à 61 ans ou plus. L'âge moyen de départ en retraite, en 2009, s'est en effet établi à 61,5 ans pour les salariés du privé. Mais les travailleurs qui ont ainsi dû prolonger leur activité ne l'ont pas fait par goût de l'exploitation : les réformes

L'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation du nombre de retraités sont invoquées. Mais ces données démographiques sont à mettre en parallèle avec l'augmentation formidable de la productivité en quelques décennies. Cette dernière rend possible la prise en charge par la société des retraités, qui ont non seulement créé des richesses toute leur vie durant, mais aussi versé une part non négligeable de leur salaire pour faire vivre les plus anciens. Elle pourrait même, sans problème, déboucher sur

• Calais

Des migrants expulsés de leur abri

Le groupe de militants No Border, qui défend le principe de la libre circulation des personnes, avait ouvert un local à Calais. Des migrants, qui n'avaient plus d'abri après la fermeture samedi 6 février au matin du local qui les accueillait, se sont alors réfugiés

dans le hangar de No Border.

Le fait que des personnes démunies de tout soient obligées de dormir dans le froid en plein hiver ne troublait pas la maire UMP de Calais, qui a aussitôt demandé qu'elles soient expulsées du hangar, ce qu'ont fait sans

ménagement les CRS dimanche 7 février à midi, et elle s'en est prise à ceux qui viennent en aide aux migrants.

Finalement, les températures baissant, le plan grand froid a été réactivé et la maire de Calais a dû rouvrir un gymnase le lundi soir

pour les héberger.

Besson et ses semblables veulent développer l'instruction civique à l'école. Apparemment, se conduire de façon humaine ne doit pas être inclus dans le programme.

M.L.

Micro-crédit-santé à taux zéro et maxi-hypocrisie

Le Crédit Municipal de Paris propose depuis le 8 février un « micro-prêt-santé à 0 % ». Pour le moment ces prêts – d'un montant de 600 à 4 000 euros remboursables en 6 à 36 mois – ne sont proposés qu'aux 430 000 agents des services publics adhérents de la Mutuelle Intériale, mais l'objectif est de les proposer à d'autres mutuelles.

De plus en plus d'assurés, même parmi ceux qui ont les

moyens de se payer une mutuelle, renoncent aujourd'hui à certains soins ou les diffèrent, car la politique du gouvernement, avec ses franchises médicales, l'augmentation du forfait hospitalier, etc., laisse des sommes de plus en plus grandes à la charge des assurés. Une enquête de l'Ifop indique que 27 % des personnes gagnant moins de 1 000 euros par mois doivent emprunter pour se soigner et

que près de 30 % de la population a reporté à plus tard l'achat de lunettes ou d'appareils dentaires, très mal remboursés.

Dans cette affaire, des assurés pourront peut-être se soigner un peu mieux en profitant de ce crédit à taux zéro, mais ce n'est pas cela qui changera le sort de tous ceux qui ont de plus en plus de difficultés à se soigner, à commencer par ceux – et ils sont quand même près

de cinq millions dans le pays – qui n'ont même pas les moyens de se payer une mutuelle.

Pour que tous puissent se soigner correctement, il faudra mettre fin à une politique qui, sous prétexte de trou de la Sécurité sociale, fait payer la population, et supprimer, entre autres, les franchises médicales et le forfait hospitalier.

Cédric DUVAL

Des chasses du roi Louis à celles de Nicolas

Le 5 février, une trentaine d'heureux élus ont pris part à une chasse au gros gibier offerte par le président Sarkozy dans le parc de Chambord. Ni les noms des participants, ni le tableau de chasse, ni le menu du repas offert au château, illuminé pour l'occasion, ni bien entendu le coût de cette petite sauterie n'ont été révélés. Cela reste du domaine réservé du président, qui a le droit de régaler qui il veut, de récompenser ou d'acheter qui lui semble utile, de faire se rencontrer qui lui plaît. C'est un cadeau que le chef de l'État fait à ceux dont il défend les intérêts, en même temps qu'un loisir que le prince offre à ses courtisans et obligés, et le bas peuple n'a pas à en connaître.

Ces chasses sont l'occasion de faire se rencontrer les gros industriels et leurs futurs clients, des hauts fonctionnaires et ceux qu'ils auront à servir, des politiciens en quête de décorations ou d'une place pour eux ou un rejeton et ceux qui peuvent les leur offrir. Il s'agit de commencer ou de continuer, dans une ambiance agréable et loin des yeux du public, des conversations et des affaires qui se concluront officiellement dans les cabinets ministériels et les conseils d'administration des grands groupes. Le tableau de chasse n'est pas tant constitué de cerfs égorgés et de sangliers fusillés – quoique ceux-ci payent aussi leur part – que de contrats conclus et d'alliances passées entre gens du même monde.

Ce n'est évidemment pas le seul endroit où ce petit milieu se retrouve. Mais cette chasse présidentielle et son côté monarchique suranné ont le mérite d'éclairer le rôle réel des présidents de la République en général et de Sarkozy en particulier : celui de rabatteur, si ce n'est d'entremetteur, pour les affaires petites et grandes des bourgeois.

Paul GALOIS

• La loi Loppsi II

Pour le gouvernement, la sécurité est plus un thème de campagne qu'un souci

La loi Loppsi II, présentée par le ministre de l'Intérieur Hortefeux, a été soumise à l'Assemblée nationale le mardi 9 février. Véritable fourre-tout de mesures se rapportant à la « sécurité intérieure », elle touche aussi bien au code de la route qu'à la délinquance des jeunes... ou aux problèmes d'inhumation dans les terres arctiques !

Sa programmation, cinq semaines avant les élections régionales, n'est certainement pas un hasard, la sécurité étant un des thèmes favoris de l'UMP pour récupérer les voix d'extrême droite. Et on peut parier que le gouvernement insistera d'autant plus sur les mesures sécuritaires qu'il a prises, que le débat sur l'identité nationale n'a débouché sur rien.

Sous prétexte d'assurer la sécurité des personnes, la loi renforce la répression plus qu'elle ne vise la prévention et accentue le flicage de la population, avec tous les dérapages qui lui sont liés. Par rapport à la précédente loi Loppsi (avec un seul p) d'août 2002, concoctée par Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, cette seconde mouture s'est alourdie au fil du temps d'articles sensés répondre au moindre fait-divers crapuleux ou à un problème local de violence.

Ainsi, les préfets auront la possibilité d'instaurer un couvre-feu pour les mineurs de 13 ans entre 23 h et 6 h, ce qui légalisera et généralisera une pratique déjà utilisée par quelques maires de droite. Et si les parents d'un mineur refusent de signer un contrat de responsabilité parentale, le président du Conseil général pourra alors ordonner la suspension du versement des allocations familiales ; et comme la plupart des

jeunes à problèmes vivent dans des quartiers populaires où la vie est déjà difficile, cela ajoutera un nouveau problème à leurs parents en les frappant au porte-monnaie au lieu de les aider.

La loi prévoit aussi d'étendre la vidéo-surveillance – rebaptisée vidéo-protection – sur la voie publique, et la possibilité de la confier à des entreprises privées. De plus, les préfets pourront autoriser l'installation de caméras en cas de « *manifestations ou rassemblements de grande ampleur présentant des risques pour l'ordre public* », ce qui peut se rapporter autant aux matches de foot avec les supporters racistes et violents qu'aux manifestations de travailleurs... Quant à l'autorisation de filtrage de sites Internet, elle aussi est à double tranchant : si le filtrage peut peut-être freiner la diffusion de la pédo-pornographie, il peut tout autant toucher des sites qui auraient le malheur de se montrer irrespectueux envers les autorités ou les « grands » de ce pays.

Les mesures sécuritaires ne servent pas à grand-chose tant qu'on ne s'attaque pas aux causes de l'insécurité : le chômage, la misère matérielle et morale dans laquelle vit une fraction toujours plus grande de la population. Et le fait que, plus de huit ans après la première loi Loppsi, il faille en publier une seconde, montre bien son inefficacité. Mais pour le gouvernement, le souci n'est pas tant la tranquillité des personnes que de ramasser les voix des électeurs qui pensent que seule une répression accrue leur permettra de vivre en sécurité.

Marianne LAMIRAL

21 listes Lutte ouvrière pour faire entendre la colère et la détermination du monde du travail

Aux élections régionales, Lutte Ouvrière est présente dans les 21 régions de la France continentale. Cela signifie au total 1 859 candidates et candidats.

Ces listes sont toutes conduites par des salariés de l'industrie, des transports publics, de la grande distribution et, pour neuf d'entre elles, enseignants de l'Éducation nationale. Tous partagent les conditions d'existence, les espoirs de leurs camarades de travail et sont présents à leurs côtés dans les résistances et les combats qui se mènent au quotidien. Sur les 21 têtes de liste régionales, dix sont des femmes, montrant qu'il n'y a pas eu, pour nous, besoin de quelconques quotas pour que soit appliquée la parité qui, actuellement, existe pour la composition de chacune des listes, mais pas pour le choix des têtes de liste.

Nous mettrons à profit cette campagne pour dénoncer, bien évidemment, les attaques incessantes du gouvernement actuel contre les classes populaires. Mais cela, à gauche, d'autres que nous le feront aussi, utilisant Sarkozy et sa politique comme un repoussoir commode qui leur permettra de ne pas avoir à mettre en évidence leur propre bilan, qui leur permettra du même coup d'éluder les engagements sur la politique qu'ils mèneraient s'ils obtenaient de nouveau la majorité dans les Conseils régionaux.

Mais nous sommes les seuls à dire dans ces élections,

comme nous le disions auparavant et comme nous le dirons au-delà du 21 mars, que ce n'est pas aux travailleurs, ce n'est pas aux classes populaires de payer une crise dont ils ne sont nullement responsables, une crise provoquée par les agissements des banquiers spéculateurs et des capitalistes de tout poil.

Il y a moins de travail, nous dit-on, pour justifier que certains se crèvent au travail, dans des tâches de plus en plus difficiles à réaliser, tandis que d'autres en sont réduits à une inactivité forcée, sans salaire, et à terme sans le moindre revenu. Face à une telle situation, il faut imposer la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire.

Il n'est pas question non plus d'accepter que les entreprises continuent à licencier à jet continu, comme elles le font sous le prétexte mensonger qu'elles n'y arriveraient plus. Derrière cela, il y a la volonté patronale de maintenir les profits, malgré la crise, voire de mettre à profit cette crise pour les accroître. Il faut imposer l'interdiction des licenciements et le contrôle des comptes des capitalistes par les salariés. Il faut que les travailleurs, les usagers, les consommateurs disposent d'une liberté totale pour mettre leur nez dans les affaires des patrons, qu'ils puissent prendre connaissance et rendre public l'état de leurs comptes, l'état des carnets de commandes, les prix pratiqués, les arrangements, les

magouilles en cours ou en projet. On pourrait vérifier alors que les affaires des grands groupes, de leurs filiales, et même de leurs sous-traitants, qui dépendent bien souvent de leurs donneurs d'ordres, ne vont pas aussi mal qu'ils le prétendent.

Oui, il faut mettre fin au secret des affaires et au secret bancaire, qui masquent bien des combines contre les travailleurs et la population.

Voilà essentiellement ce que nous défendons dans cette campagne, en nous adressant au monde du travail et à ceux qui s'en sentent solidaires, à ceux dont le travail fait la richesse de toute la société et qui font fonctionner tous ces rouages.

Ceux qui utiliseront le vote pour nos candidats et nos listes exprimeront, par ce choix, à la fois leur colère et leur détermination à agir pour créer un autre rapport de forces entre le monde du travail et le monde des exploités. Et ce sera le sens du vote pour les listes Lutte Ouvrière.

Jean-Pierre VIAL

Nos camarades de La Réunion y présentent également une liste Lutte Ouvrière. Et nos camarades de Combat Ouvrier présentent une liste en Martinique, conduite par Ghislaine Joachim-Arnaud, et une en Guadeloupe, conduite par Jean-Marie Nomertin.

Nathalie Arthaud dans les médias

Vendredi 19 février, à 7 h 50, sur Canal Plus en clair, elle sera l'invitée de *La Matinale*

Vient de paraître

**Haïti
avant et après le séisme,
un peuple étranglé par l'impérialisme**

Recueil de textes de Lutte Ouvrière (France)
et de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (Haïti)
publiés entre 1988 et 2009

Prix : 10 euros

Envoi franco de port contre un chèque de 10 euros

à l'ordre de Lutte Ouvrière :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Sur le site de Lutte Ouvrière

- Nathalie Arthaud invitée au *Oui-Non* de Michel Field sur LCI et au grand journal de BFM Radio
- Nathalie Arthaud à la conférence de presse de la liste LO en Lorraine
- La vidéo de l'intervention de Roland Szpirko et Arlette Laguiller après le procès en appel des six de Continental
- La vidéo du dernier Cercle Léon Trotsky : « L'Afrique du Sud, de l'apartheid à l'ANC au pouvoir. »

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue Lutte de classe et des Cercles Léon Trotsky

• Collèges et lycées de Seine-Saint-Denis

La grève continue

Le lundi 1^{er} février, la grève est partie du collège et lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers. Cette cité scolaire compte 1 500 élèves et environ 120 enseignants. Certains d'entre eux ayant fait le constat que les journées d'actions étaient insuffisantes ont décidé la grève contre la dégradation des conditions de travail et d'enseignement, en particulier, contre les 16 500 suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine. Pour les enseignants, il était clair qu'ils faisaient une tentative, et que si elle n'était pas couronnée de succès, ils auraient au moins eu la satisfaction d'avoir essayé.

200 à Aubervilliers...

La journée du 1^{er} février, a servi pour s'organiser sur le collège et le lycée et à convaincre les collègues qui n'étaient pas en grève. Des commissions ont été mises sur pied pour organiser les actions, alerter la presse, téléphoner aux autres établissements pour préparer nos visites. L'idée d'aller voir les collèges et les lycées du voisinage en groupe à 20, 30, voire 40 grévistes certaines fois, a énormément plu, regonflant à la fois le moral des grévistes de Wallon et des collègues des établissements visités.

Partout l'accueil a été très sympathique et chaleureux même. Mardi 2 février au soir, le lycée Le Corbusier, les collèges Gabriel-Péri et Diderot d'Aubervilliers, le lycée Paul-Éluard de Saint-Denis avaient été visités. Dans la journée, plusieurs collèges et lycées se joignaient au mouvement.

Après nous être adressés à la population de la ville, aux parents d'élèves, aux professeurs des écoles, nous nous sommes retrouvés, jeudi 4 février, à plus de 200 devant la mairie d'Aubervilliers pour exprimer notre ras-le-bol.

L'assemblée générale des grévistes, réunie à plus de 130, à la Bourse du travail d'Aubervilliers, où étaient représentés treize établissements en grève, a appelé à continuer le mouvement et à faire grève le mardi 9 février pour se rassembler devant la mairie de Saint-Denis afin, là encore, de s'adresser à la population.

650 à Saint-Denis

Si certains collèges ou lycées ont connu un certain flottement à l'approche du week-end, la grève est repartie le lundi 8 et le mardi 9 février, où nous étions environ 650 à nous

rassembler devant la mairie de Saint-Denis et à partir en manifestation dans les rues de la ville.

Réunis en assemblée générale, les 250 grévistes présents, représentant 53 établissements scolaires, de l'école primaire au lycée, dont 43 étaient en grève, ont fait l'état des lieux du mouvement et de ses perspectives. Le fait que les organisations syndicales, le Snes, la CGT, Sud, la CNT, FO avaient appelé à la grève mardi 9 à Saint-Denis et jeudi 11 février sur toute l'académie de Créteil, pour aller au ministère de l'Éducation nationale, à Paris, a été

évidemment ressenti comme un appui. L'assemblée des grévistes a pris acte du soutien des syndicats, tout en gardant son expression propre le jour de la manifestation avec sa bande-rolle et ses tracts. La manifestation du 9 février s'annonce déjà comme une réussite.

Des revendications unificatrices

Les revendications des grévistes sont simples et générales. Tout le monde peut s'y reconnaître. La première est : « *Oui à l'embauche massive de personnels de l'Éducation nationale. Non aux suppressions de 16 500 postes à la rentrée prochaine, aux classes surchargées et au non-remplacement des personnels* ». Ensuite, c'est le refus total de ce « *décret des fonctionnaires qui autorise les licenciements dans la Fonction publique* ». Enfin, c'est la lutte contre la précarité dans le premier et le second degré « *avec la titularisation de tous les non-titulaires* » afin de défendre un véritable service public de l'Éducation nationale. Et enfin, le refus de ces prétendues réformes, dont celle de Chatel, qui toutes aboutissent à supprimer encore plus de postes et à dégrader les conditions de travail et d'enseignement.

Correspondant LO



Les grévistes d'Henri-Wallon rencontrent les enseignants du collège Gabriel-Péri juste avant que ceux-ci ne se mettent en grève.

• Lycée Adolphe-Chérioux – Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Après 7 jours de mobilisation, la détermination reste intacte

Depuis que mardi 2 février, un élève a été agressé par des jeunes venus de l'extérieur et qu'un coup de feu a été tiré, les cours n'ont pas repris au lycée Chérioux de Vitry.

Ce lycée de 1 400 élèves et 180 enseignants se compose de plusieurs bâtiments dispersés dans un parc de 40 hectares qui accueille entre autres un collège, un IUT et le Conseil général du Val-de-Marne. Il existe donc de multiples entrées.

Or, pour encadrer les élèves, il y a 4 conseillers principaux d'éducation et... 11,5 assistants d'éducation ! Résultat : le foyer des élèves est fermé depuis des années, il n'y a pas de salles de permanence surveillées ; les élèves s'installent comme ils peuvent dans les couloirs ou les

escaliers pour travailler, manger le midi ou simplement ne pas rester sous la pluie. Quant au parc, il est surveillé par deux vigiles embauchés par le Conseil général, l'Éducation nationale considérant qu'elle n'a pas à s'en occuper !

Comme dans bien des établissements scolaires situés dans des quartiers difficiles, la violence entre les élèves est quotidienne. Les altercations entre jeunes et adultes sont, elles aussi, monnaie courante et sont allées jusqu'aux agressions physiques à deux reprises cette année.

Dans ce contexte, l'agression du 2 février a fait éclater l'exaspération des enseignants, déterminés cette fois-ci à ne pas « enterrer l'affaire » et à se mobiliser pour obtenir des moyens humains supplémen-

taires. Le doublement de l'équipe d'assistants d'éducation a été jugé un minimum.

Dès le mardi, une délégation de 11 enseignants s'est invitée au rectorat. Deux jours après, le recteur a opéré un premier recul en proposant la création de deux postes de surveillants plus six postes de salariés précaires et à mi-temps. Le lendemain, en assemblée générale, nous avons jugé ces propositions insuffisantes, condamnant la précarité toujours plus grande orchestrée par l'Éducation nationale et décidé la poursuite du mouvement.

Depuis le début, la mobilisation ne faiblit pas, soutenue par des élèves et des parents. Chaque jour, matin et après-midi, nous sommes 70 à 80 dans les assemblées générales et

votons à l'unanimité la reconduction du mouvement. Si le ministère pensait que la mobilisation ne passerait pas le week-end, il en a été pour ses frais. Lundi matin 8 février, la détermination était intacte et face au nouveau refus du rectorat d'accorder davantage, il a été décidé de s'adresser plus haut et d'aller au ministère de l'Éducation.

Mardi 9, c'est cette fois Luc Chatel qui a reçu notre délégation pendant que, sous les fenêtres du ministère, enseignants et élèves scandaient des slogans. Mais, d'après lui, le seul fait d'avoir été reçu par le ministre aurait dû nous satisfaire, et rien de concret n'est sorti de cet entretien.

Mais on peut parier que le ministère ne s'attendait pas aux décisions de l'assemblée géné-

rale qui a suivi. En effet, son inflexibilité n'a pas démoralisé les enseignants. Et c'est de nouveau à la quasi-unanimité des 80 présents que la poursuite du mouvement a été votée. Un rassemblement a été décidé pour le lendemain devant l'Assemblée nationale afin d'interpeller les parlementaires et la grève votée pour le jeudi 11, afin de rejoindre la manifestation enseignante organisée dans l'académie, dont les principales revendications sont l'arrêt du massacre des emplois dans l'Éducation nationale, politique qui a amené dans l'établissement à cette situation insupportable que nous vivons.

Alors, à Chérioux, le bras de fer continue.

Correspondant LO

• Lycée professionnel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

Après une agression, la réaction du personnel

Mercredi 3 février, à la fin d'un cours au lycée professionnel de Villiers-le-Bel, une vingtaine d'élèves ont entouré un enseignant et l'ont frappé à plusieurs reprises. Ce « tabassage » s'est produit dans le bureau vide d'un CPE (conseiller principal d'éducation). Celui-ci étant en arrêt maladie depuis un mois, sans être remplacé.

En apprenant ces faits, l'ensemble du personnel a décidé de cesser le travail en invoquant le droit de retrait.

Réunis en assemblée générale, nous avons précisé nos revendications : des moyens humains supplémentaires (un troisième CPE, quatre surveillants, le remplacement immédiat de tous les collègues absents) et aussi des conseils de discipline en vue de l'exclusion définitive des agresseurs.

Le lendemain, un adjoint de l'inspecteur d'académie est venu écouter nos revendications, sans s'engager sur rien et en prévenant que notre droit de retrait ne serait certainement pas reconnu par le rectorat et



que nous devons donc nous préparer à perdre une partie de notre salaire si le mouvement continuait.

Eh bien il a continué. Le 5 février, nous avons informé les élèves et les parents d'élèves de nos raisons et alerté les médias. Lundi 8 février, l'Inspection académique nous a annoncé qu'elle cédait en partie, avec deux surveil-

lants supplémentaires et le remplacement, d'ici la fin de la semaine, d'un CPE et de trois enseignants absents, dont un professeur de menuiserie qui manquait depuis la rentrée de septembre. Elle nous a de plus assuré qu'aucune retenue sur salaire ne serait effectuée. De son côté le proviseur s'est engagé à trouver et à sanctionner

lourdement les élèves impliqués dans le « tabassage ».

C'est donc en ayant eu en partie satisfaction que le travail a repris. En espérant que ce ne soit qu'un avant-goût des luttes nécessaires contre ce gouvernement qui bat chaque année des records de suppressions de postes.

Correspondant LO

• Lycée professionnel L'Acheuléen – Amiens

Mobilisation contre la violence

Jeudi 4 février, la quasi-totalité des enseignants, mais aussi des conseillers d'éducation et des secrétaires de direction de ce lycée d'Amiens, ont exercé leur droit de retrait.

Depuis une dizaine de jours, plusieurs incidents s'étaient succédé : agression physique violente de trois agents du lycée devant les grilles par une bande venue exercer des représailles ; mauvaise plaisanterie d'un élève à l'atelier ; agressions sexuelles dans l'internat ; injures et jets de projectiles quoti-

diens en direction du personnel dans et hors des classes.

L'attitude du proviseur avait particulièrement choqué : il n'avait jamais pris de nouvelles des collègues sérieusement molestés et n'avait pas porté plainte contre leurs agresseurs, ce qui a pour conséquence de laisser les frais d'avocats à la charge des victimes.

Dans les ateliers de menuiserie, faute de chauffage, les élèves doivent travailler avec les doigts gourds sur des machines à découper le bois, ce qui les met en danger. Faute d'ordinateurs, les apprentis architectes

perdent une année. Les professeurs de physique-chimie laissés sans matériel se voient conseiller d'« arrêter de faire de la chimie ». En revanche, le chef d'établissement est très pointilleux quand il s'agit d'appliquer les consignes du ministère pour harceler et fragiliser le personnel, afin de le préparer à accepter les mauvais coups du gouvernement.

Convoqués individuellement pour se voir reprocher de ne pas remplir une énième tâche administrative supplémentaire, les enseignants ont donc décidé d'aller dans son

bureau en groupe, afin de renverser les rôles et lui demander des comptes. Quelques jours plus tard avait lieu le débrayage au cours duquel nous sommes allés à la rencontre de la rectrice. Celle-ci avait convoqué le proviseur à qui elle avait reproché son manque de communication avec le personnel, tandis qu'en aparté elle lui reprochait son manque de savoir-faire pour étouffer notre action, relayée par la télévision locale et la radio.

La rectrice a refusé de revenir sur les trois à quatre suppressions de postes pour l'an

prochain et a seulement promis la venue de l'équipe mobile d'intervention composée de quelques animateurs sociaux et de policiers qui se postent aux abords d'un lycée pour une semaine ou deux avant de l'abandonner pour un autre établissement, dès que survient un nouvel incident.

Cette journée a pourtant permis de marquer le coup, de recréer une forte solidarité entre tout le personnel et d'envisager d'autres actions pour après les vacances.

Correspondant LO

Attaques contre les fonctionnaires, et économies sur les services publics

Les fonctionnaires font actuellement l'objet d'attaques de la part du gouvernement qui, toutes, vont dans le même sens : faire des économies sur les services publics.

Le Premier ministre Fillon parle de revoir le calcul de leurs retraites, en allongeant la période de référence qui sert de base au montant de leurs pensions pour la rapprocher de celles du privé, par mesure « d'équité », dit-il. Et dans l'immédiat, le décret qui prévoit le licenciement d'un fonctionnaire s'il refuse trois offres d'emploi lorsque son poste est supprimé, devait être validé le 11 février.

Opposer les travailleurs du

secteur privé à ceux du public est une vieille ficelle maintes fois utilisée par les gouvernements, pour s'en prendre successivement aux deux catégories. En outre, désigner les fonctionnaires en prétendant qu'ils sont des privilégiés renforce les préjugés que la droite réactionnaire se plaît à propager, et encore plus en période électorale.

Mais si le gouvernement utilise à plein ce type de démagogie, le décret pris vise avant tout à continuer à adapter le fonctionnement des services publics aux suppressions d'emplois programmées. Près de 100 000 postes de fonctionnaires ont disparu depuis trois ans, et ce n'est pas fini. Toutes les adminis-

trations sont touchées, sur l'ensemble du territoire. Alors, pour que les services publics puissent continuer à fonctionner tant bien que mal, il est nécessaire pour le gouvernement de réussir à imposer une certaine mobilité aux fonctionnaires, tant sur le plan géographique que des qualifications.

Fillon a juré ses grands dieux qu'on ne demanderait pas au fonctionnaire dont le poste est supprimé de déménager ni de changer de métier. Il faudrait être bien naïf pour prêter foi à ces promesses gouvernementales, et croire que l'emploi proposé correspondrait pour trait à celui que le salarié quittera car, sinon, pourquoi supprimer ce poste ?

Il est évident aussi que le choix sera d'autant plus restreint qu'il y aura plus de postes qui disparaîtront, et Fillon le sait très bien.

Le gouvernement dit par ailleurs qu'il n'a rien inventé : une loi de 1984, votée sous un gouvernement de gauche, prévoyait déjà la possibilité de licencier des fonctionnaires. Mais c'était dans le cas où ils étaient accusés d'avoir commis une « faute grave », et leur cas était discuté en commission paritaire en présence des syndicats. Là, c'est l'État qui supprime leur poste et, par ce décret, rejette hypocritement sur les salariés la responsabilité de leur licenciement !

Le ministre de l'Économie Éric Woerth a de son côté été

bien plus direct et méprisant : « Si une personne refuse une troisième proposition, c'est qu'au fond elle n'a plus envie de travailler dans l'administration », a-t-il déclaré, il n'y a donc « pas de raison que l'administration continue à ce moment-là de payer ».

Voilà la façon dont le gouvernement veut réduire les dépenses publiques, en diminuant le nombre de fonctionnaires et en aggravant, sous la menace de licenciement, les conditions de travail de ceux qui sont en place. À travers les fonctionnaires, il s'en prend aux services publics qui vont encore plus se détériorer, et à l'ensemble de la population.

Marianne LAMIRAL

• **Ukraine**

Élection présidentielle Pour que les travailleurs n'en voient pas de toutes les couleurs...

Annoncée par les sondages, confirmée dans les urnes le 7 février, la victoire à l'élection présidentielle ukrainienne de Viktor Ianoukovitch, candidat des « bleus » (couleur de son parti) et réputé pro-russe, peut sembler paradoxale. Fin 2004, le même Ianoukovitch, alors Premier ministre, avait organisé une telle fraude électorale pour devenir président qu'une puissante vague de manifestations s'en était suivie durant plusieurs semaines. Cette « révolution orange », couleur du mouvement de ses adversaires, avait forcé Ianoukovitch, pourtant proclamé élu, à céder la présidence à Viktor Iouchtchenko, chef de l'opposition, dont l'alliée d'alors, Ioulia Timochenko, devint Premier ministre.

Mais cinq ans ont passé. Et les électeurs viennent d'infliger une défaite aux deux ex-tombeurs de Ianoukovitch. Iouchtchenko, le président « orange », a été sorti au premier tour avec 5,4 % des voix. Quant à Ioulia Timochenko, devenue l'ennemie jurée du président, elle a mordu la poussière au second tour.

Le rejet du « camp orange » au pouvoir

Elle avait pourtant tenté de rallier tous les candidats éliminés au premier tour et flatté la fibre nationaliste, réputée vivace dans la moitié occidentale du pays. Elle avait aussi accusé Ianoukovitch d'être l'homme des milieux mafieux et des oligarques (les plus gros affairistes du pays), de vouloir brader l'indépendance

nationale et de préparer une nouvelle falsification des résultats électoraux. Mais Timochenko a eu beau dire, le rejet du camp « orange » l'a emporté. En effet, les politiciens « orange » au pouvoir ont étalé aux yeux de la population leur mépris des petites gens, leur clientélisme, leur soif d'enrichissement, ces mêmes tares qu'ils dénonçaient hier chez leurs prédécesseurs et rivaux. Et puis, ils n'ont cessé de se battre entre eux pour le pouvoir, en se jetant à la figure des affaires bien peu ragoûtantes. Cela pendant qu'avec la crise mondiale le pays s'enfonçait dans la récession et qu'avec l'explosion du chômage la population laborieuse voyait brutalement son sort s'aggraver.

Même les grandes puissances



occidentales, pourtant enclines à l'indulgence vis-à-vis d'un pouvoir qui ne jurait que par le rapprochement avec l'Union européenne et avec l'OTAN, ont fini par relever que la corruption de l'appareil d'État ukrainien avait crû par rapport à la période antérieure. Elles ont surtout pointé du doigt l'instabilité politique chronique du régime, le Fonds monétaire international justifiant ainsi, fin 2009, le gel du versement des crédits accordés au gouvernement ukrainien pour boucler ses fins de mois.

Quant aux guerres du gaz à répétition entre Kiev et Moscou, dues principalement aux trafics des politiciens-affairistes ukrainiens et ayant pour effet de priver de gaz toute une partie de l'Europe, elles ont fini par irriter les gouvernements ouest-européens.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ?

Tournant ostensiblement le dos à Moscou, les dirigeants « orange » se targuaient d'arrimer l'Ukraine à l'OTAN et à l'Union européenne. Las, ils n'en ont obtenu que de vagues pro-

messes, sans rien de concret qu'ils puissent faire valoir comme un succès.

Certes, les deux candidats du second tour ont dit maintenir le cap sur une future intégration à l'Union européenne. Timochenko ou Ianoukovitch ont certainement voulu ainsi attirer la frange pro-occidentale de l'électorat et ne pas compromettre les accords avec l'Union européenne dont les milieux d'affaires locaux profitent aussi. Et rappelons que la plupart de ces accords ont été conclus, non pas sous la présidence « orange », mais du temps de Kouchma et de son Premier ministre Ianoukovitch, même si ces derniers ont été, souvent et abusivement, présentés comme « pro-russes ».

Mais, dans cette élection, Timochenko a, autant que Ianoukovitch, insisté sur la restauration de bonnes relations avec la Russie. C'est que l'Ukraine a, avec ce pays, d'innombrables liens humains, historiques et, peut-être plus encore, de complémentarité économique qui datent de l'époque soviétique, et même d'avant. Or, même mis à mal par la dispari-

tion de l'URSS, ceux-ci peuvent paraître aux yeux de dirigeants ukrainiens comme vitaux. Surtout quand l'Union européenne leur claque à nouveau la porte sur les doigts et que les institutions financières internationales ne leur accordent des crédits qu'au compte-gouttes et au prix fort.

Deux couleurs, un même bâton

Le fait que l'Ukraine, avec Ianoukovitch, se rapproche un peu de la Russie ne changera rien, bien sûr, au caractère foncièrement antipopulaire du pouvoir ukrainien. Les travailleurs, qui ont vu Ianoukovitch à l'œuvre comme Premier ministre de Kouchma en 2004, puis en 2006 sous Iouchtchenko, ne peuvent se faire aucune illusion à son égard. S'ils veulent défendre leurs intérêts, ils trouveront face à eux ce chef de file des clans « bleus » de la bureaucratie affairiste de l'est et du sud du pays, de la même façon qu'hier ils ont eu à faire face aux représentants « orange » d'autres clans, ou des mêmes.

Pierre LAFFITTE

• **Allemagne**

Des grandes villes menacées de banqueroute

Petra Roth, présidente de la Fédération allemande des communes et politicienne conservatrice influente, a annoncé le 2 février que l'ensemble des communes de la République fédérale subissait une situation financière catastrophique, avec un déficit cumulé de 12 milliards d'euros cette année, le plus élevé de l'après-guerre. Petra Roth parle même de la probable faillite de certaines villes.

Cela est particulièrement vrai pour les grandes villes ouvrières du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui avec 18 millions d'habitants est le plus peuplé d'Allemagne, mais aussi le plus ouvrier, puisque le Land contient le bassin industriel de la Ruhr.

Pour les couches populaires, cette annonce n'a rien d'une nouveauté. Depuis des mois, les communes utilisent le prétexte de l'endettement pour fermer de nombreux services publics, rogner les dépenses voire licencier du personnel. C'est le cas de la ville de Duisburg, qui va supprimer 600 emplois, mais qui a déjà fermé des bibliothèques et un centre culturel. C'est le cas de

Wuppertal, qui a baissé de deux degrés la température de l'eau des piscines, fermé jusqu'à nouvel ordre son métro suspendu, et qui ne peut remplacer ses camions de pompiers faute de crédits. Dans certaines villes, l'éclairage public est presque éteint après 22 heures. À Essen, on ferme une piscine, on supprime des emplois municipaux. À Oberhausen, les bus ne roulent plus après 21 heures. Dans d'autres communes, ce sont les tarifs qui sont majorés, notamment ceux de crèches.

Cette situation dramatique fait le bonheur des banquiers, qui touchent rubis sur l'ongle les intérêts de ces 12 milliards. Une



ville comme Essen paye chaque année 150 millions d'euros d'intérêts. Comme l'a résumé l'adjoint aux finances de Wuppertal, « la ville est désormais la propriété des banques ».

En fait, ces attaques contre la population sont une façon de faire payer la crise aux travailleurs. Sous prétexte d'aider les entreprises, les gouvernements précédents, social-démocrate (Schröder) ou conservateur (Merkel), quand les deux partis ne gouvernaient pas ensemble, ont réduit les recettes des communes, notamment par la quasi-suppression de la taxe professionnelle. En 2009, cette recette était en baisse de plus de 18 %.

Côté dépenses, ces mêmes gouvernements ont imposé des charges supplémentaires aux communes, comme la gestion des crèches ou le soutien financier aux chômeurs, par l'intermédiaire de l'aide au logement notamment. Depuis un an, le nombre de chômeurs a augmenté considérablement, alourdissant la charge des communes, particulièrement les communes ouvrières.

Mais le cri d'alarme de Petra Roth n'est pas sans arrière-pensée. Il tombe pile au moment où s'ouvrent les prochaines négociations salariales dans la fonction publique. Et, alors que le syndicat des employés Verdi

réclame pour les 1,3 million de salariés de l'État fédéral et des communes, qui dépendent de la même convention collective salariale, une hausse de salaire de 5 % pour cette année, cette annonce est destinée à faire croire qu'il serait impossible d'augmenter les salaires.

Reste à savoir si les travailleurs concernés acceptent un nouveau recul de leur pouvoir d'achat. Plusieurs grèves d'avertissement ont déjà eu lieu dans toutes les régions du pays avant la nouvelle séance de négociation sur les salaires prévue le 10 février.

Eric TOLIAN

• **Pologne**

Seul le profit n'a pas gelé

La vague de froid qui touche l'Europe centrale a déjà fait 212 morts en Pologne, du début novembre 2009 à la fin janvier 2010.

En janvier, où les températures ont atteint à certains moments les -30°, avec de fortes chutes de neige et des pluies verglaçantes, dans plusieurs régions, des villes et des villages ont été privés d'électricité pendant une dizaine de jours. Pour ceux qui ne pouvaient plus se chauffer chez eux, des refuges chauffés ont été ouverts dans des bâtiments publics... du moins pour ceux qui pouvaient s'y rendre. À l'est du pays, la rivière Bug a débordé et l'eau, devenant de la glace, a isolé des villages où l'armée et les pompiers ont été envoyés pour secourir les habitants. Le dernier week-end de janvier, 20 000 foyers étaient encore privés d'électricité.

Evidemment, le froid est la première cause de cette situation. Mais peut-être pas la seule. Beaucoup de Polonais s'interrogent sur la fonctionne-

ment des entreprises chargées de la fourniture d'électricité. Ainsi un habitant de Petite-Pologne, la région autour de Cracovie, interviewé par la revue *Regard sur l'Est*, expliquait : « Tant que les firmes énergétiques étaient publiques, des techniciens prenaient soin des lignes. Ils venaient dans notre localité et enlevaient le givre. Cette année, personne n'est venu. »

Depuis des années, les dirigeants de ce pays se sont empressés d'ouvrir à la concurrence les « dinosaures obsolètes » qu'étaient censées être leurs vieilles entreprises publiques. L'utilisation du charbon a été remise en question. Et dans la privatisation et la transformation du secteur de l'énergie, des entreprises, comme EDF pour les centrales ou Dalkia pour le chauffage urbain, se sont fait une bonne place. Mais les Polonais frigorifiés risquent de s'apercevoir que, dans cette prétendue modernité, profit et entretien ne riment pas souvent.

Nelly MEYER



• **L'énergie en Pologne**

Une privatisation au galop

Le secteur de l'énergie a été privatisé dès 1989 en Pologne. C'était le plus important d'Europe centrale. À l'heure actuelle, les centrales de production d'électricité et de chaleur pour les villes sont privatisées à 70 %, les grandes centrales électriques à 18 %, et les sociétés de distribution à 15 %.

EDF, présente en Pologne depuis 1993, a acheté la centrale de Cracovie en 1998, où elle a

supprimé 40 % des effectifs. EDF réalise actuellement 10 % de la production d'électricité du pays, et 20 % de sa production de chaleur. Elle prévoit de supprimer 400 emplois dans ses sociétés polonaises d'ici 2012. Et surtout, elle s'intéresse de près aux perspectives de développement énergétique. Car la Pologne, qui produit 98 % de son électricité à partir du charbon et du lignite, est de ce fait le

plus grand émetteur européen de gaz polluants, ce que la législation européenne lui impose de limiter. Nombre d'installations actuelles risquent donc de devoir fermer, et le recours au nucléaire pour la production future d'énergie est envisagé, et là aussi l'appétit d'EDF est en éveil.

N.M.

• **Italie**

Une mesure de plus contre les immigrés

Le ministre de l'Intérieur italien, Roberto Maroni, a annoncé l'institution d'un permis de séjour à points pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne.

Ce permis, valable deux ans, devra totaliser trente points à la fin de cette période pour être renouvelé. L'immigré devra apprendre l'italien, connaître la Constitution italienne, être inscrit auprès des services sanitaires, scolariser ses enfants, être en règle avec le fisc. Le succès à l'examen d'italien organisé par les universités lui rapportera par

exemple vingt-deux points, les autres obligations lui vaudront des points supplémentaires. Mais s'il a des problèmes avec la justice, il perdra des points, ou sera expulsé si la peine dépasse trois mois de prison. Si son enfant redouble son année scolaire, il risque de perdre cinq points. S'il n'a pas obtenu ou conservé ses trente points au bout de deux ans, il aura un an de sursis pour se mettre en règle sinon il se retrouvera expulsé. Le ministre l'a dit sans détours : « S'il le fait, je lui donne le permis de séjour. S'il ne le fait pas, cela signifie qu'il ne veut pas s'intégrer. Alors, dehors ! »

Maroni appartient au parti régionaliste et xénophobe, particulièrement anti-immigrés, de la Ligue du Nord. Le chef de ce parti, Umberto Bossi, allié à l'extrême-droite Gianfranco Fini, a déjà fait passer en 2001 la loi sur l'immigration dite « Bossi-Fini », qui a rendu la vie impossible aux travailleurs immigrés : le permis de séjour est étroitement lié à l'emploi et perdre son travail signifie perdre son droit de rester sur le territoire italien ; de plus, tout retour irrégulier est devenu un délit, punissable de six à douze mois de prison, voire de quatre ans, s'il s'agit d'une troisième entrée irrégulière.

Maroni a déclaré, lors des violences contre les travailleurs africains en Calabre, que ces émeutes étaient dues à « une trop grande tolérance vis-à-vis de l'immigration » et il présente son permis comme une réponse à une situation d'urgence. Il est évident que ces conditions, que bien des Italiens seraient eux-mêmes incapables de remplir, ne sont qu'une barrière supplémentaire et un moyen de renvoyer dans l'illégalité une masse encore plus grande de travailleurs immigrés. Le patronat italien a besoin de ces travailleurs obligés d'accepter, sous la pression permanente des patrons, de la police

et souvent de la Mafia, des conditions de vie et de travail inhumaines. La facilité pour les expulsés fournit aux patrons un moyen de chantage supplémentaire.

Ce décret permet aussi au gouvernement Berlusconi et à ses composantes les plus à droite de donner libre cours à une démagogie xénophobe qui, en ces temps de crise et à l'approche des élections régionales prévues en mars, peut s'avérer payante. Mais, en creusant un peu plus le fossé entre travailleurs italiens et immigrés, il n'aboutira qu'à renforcer la pression patronale sur l'ensemble de la classe ouvrière.

Sylvie MARÉCHAL

La spéculation se jette sur les États

« **Déficits publics, recul de l'euro : l'inquiétude gagne les marchés financiers** »... Répétée jour après jour dans les médias, cette présentation des choses n'en est pas moins fort tendancieuse. Et plutôt que l'éclairer, elle travestit la réalité : celle de spéculateurs internationaux qui se ruent sur la dette des États et qui, parce que cela leur rapporte gros, poussent à l'aggravation de la situation financière de ces États et à l'affaiblissement de l'euro.

En effet, depuis plusieurs mois, les marchés financiers, autrement dit les banques et institutions financières, se sont jetés sur une nouvelle proie : les États dont les déficits s'accroissent. Les déficits publics ont en effet explosé partout, du fait que les gouvernements ont choisi, après l'éclatement de la crise financière en 2008, de renflouer leurs banques et grandes entreprises à coups de milliards d'euros, de dollars, etc., d'argent public.

Ces dépenses fantastiques, destinées à sauver la mise de ceux-là mêmes dont la fièvre spéculative avait déjà provoqué la crise de 2008, ont vidé les caisses des États, et pas seulement en Grèce ou en Espagne. Du coup, les États se retournent contre leur propre peuple en lui présentant la

note des cadeaux faits au grand capital, sous la forme de plans d'austérité, de baisse des salaires, de liquidation des services publics.

Mais, même avec des caisses vides, les gouvernements ont à approvisionner le budget de l'État. Alors, ils se tournent vers les marchés financiers pour en obtenir des crédits. Et cela tombe bien pour ces spéculateurs que la crise de 2008 a privés de certaines de leurs sources de gains les plus profitables. La dette accrue des États arrive à point nommé pour leur permettre d'encaisser de nouveaux et colossaux profits.

Avec quelle mise de départ ? Mais avec les sommes fantastiques que les États leur ont données ou celles que les banques centrales, sous prétexte de

relancer l'économie, leur prêtent à un taux proche de zéro. Et comme les fonds spéculatifs prêtent ensuite cet argent aux États à des taux qui vont de 3 à 7 % et plus, leur profit est pratiquement d'autant. Bien sûr, plus les finances d'un pays sont dans le rouge, plus il aura des difficultés à obtenir des prêts, et plus le taux des crédits augmentera... comme les profits des bailleurs de fonds.

Il y a aussi les spéculateurs, ce sont souvent les mêmes, qui jouent sur les titres de la dette qu'émettent les États. Ces fonds spéculatifs payent demain des obligations publiques et bons du Trésor qu'ils ont achetés, et déjà revendus, hier. Bien sûr, plus la situation de cet État se dégradera dans l'intervalle, plus ses titres auront perdu de valeur, et plus forte sera la différence entre le prix d'achat et le prix de vente qu'empocheront les spéculateurs. En deux mois, certains ont ainsi réalisé 40 % de profit en misant sur une aggravation des finances publiques de la Grèce !

Alors, comment tous ces spéculateurs de haut vol pour-



Sur la vitrine d'une banque espagnole : YES pour Yen, Euro, Dollar...

raient-ils être inquiets ? Plus la situation s'aggrave, et ils s'y emploient, plus leurs profits s'accroissent. Et s'il faut pour cela pousser des États à la faillite, en jetant du même coup

leurs populations dans la misère, peu leur importe : leurs profits d'abord, et après eux le déluge !

Pierre LAFFITTE

L'euro affaibli

Les dirigeants de deux principales puissances de la zone euro, l'Allemagne et la France, répétaient, il y a peu encore, qu'il était exclu que leurs États aillent à la rescousse financière de la Grèce. Depuis, ils ont quelque peu changé de ton. Bruxelles, porte-parole des grandes puissances de la zone, a averti que l'Union européenne veillerait à l'application des plans d'austérité annoncés par la Grèce et par l'Espagne, et pourrait, si elle l'estimait nécessaire, demander des « ajustements » – en fait, une aggravation des sacrifices exigés des peuples grec et espagnol.

Ces propos visaient bien sûr à faire savoir que la glissade continue de l'euro face aux principales devises (depuis novembre, il a chuté de plus de 10 % par rapport au dollar) devait cesser. Comment ? Les dirigeants allemands, français et autres seraient bien en peine de répondre à cette question. Certes, la ministre française de l'Économie, Christine Lagarde, affirme, sur l'air de « tout va très bien madame la marquise », que cette baisse est la bienvenue pour les exportations européennes puisqu'elle rend moins cher à l'étranger ce que produit la zone euro. Mais l'affaiblissement de l'euro ne fait pas forcément l'affaire des grands groupes industrialo-financiers européens auxquels un

taux de change élevé a permis ces dernières années d'acheter à bon compte des entreprises sur tous les continents, et d'abord aux États-Unis.

Pour compenser ces sorties de capitaux, les pays de la zone euro s'efforcent d'attirer des capitaux en leur servant des taux d'intérêts plus élevés que ceux pratiqués outre-Atlantique. Bien sûr, il faut pour cela que les détenteurs de capitaux aient confiance dans la solidité de l'euro. Or, avec l'explosion de la dette des États de la zone euro, cette confiance a été ébranlée. Et la spéculation qui s'abat sur les déficits publics grec, puis espagnol, pousse encore plus à une déstabilisation de l'euro.

Fini le temps où Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque centrale euro-

péenne, pouvait dire avec mépris que la Grèce ne représentant « que 3 % du PIB de la zone », ses difficultés ne pourraient guère affaiblir l'euro. Avec celles que subit l'Espagne, c'est une économie qui représente 12 % du PIB de la zone euro qui est touchée.

Une « monnaie unique »...

Les bourgeoisies européennes qui ont fait le choix de l'euro, voici une décennie, auraient beaucoup à perdre à sa disparition. L'euro a assuré une certaine stabilité monétaire à l'intérieur de sa zone, en protégeant ses membres d'une des plaies du système précédent : les manipulations de taux de change des monnaies nationales et la spéculation sur leurs cours qui l'accompagnait.

Ces manipulations avaient pour but de doper les exportations du pays qui dévaluait au détriment de ses partenaires, ce qui soumettait périodiquement leurs échanges commerciaux à de forts à-coups. Cela est devenu impossible, en tout cas entre les seize États de l'Union européenne ayant

adopté ce que l'on appelle « la monnaie unique ».

... mais pas d'Europe unifiée politiquement

Mais s'il y a bien eu une certaine unification monétaire avec l'euro, celle-ci reste bancal car les États qui y participent ne sont pas unifiés politiquement. Il y a bien une banque centrale, la BCE, garante de l'euro. Mais ni cette monnaie ni la BCE ne sont adossées à un État unique, comme le sont le dollar et la banque centrale américaine, la Fed. Non seulement la BCE n'a, à la différence de la Fed, aucun pouvoir de décision dans la politique budgétaire des États de sa zone – les traités européens l'interdisent au nom de la souveraineté de chaque État-membre – mais elle n'a pas non plus le droit d'aider des États de la zone euro en achetant des titres de leur dette afin de stabiliser leurs finances.

La monnaie qui circule en Grèce, en Italie, en France ou en Allemagne est physiquement la même. Mais les billets de banque ne représentent qu'une petite partie de la masse monétaire, bien infé-

rieure à ce que représente ce qui est émis par les États et par les banques sous forme de crédits de toutes sortes. Ce qui fait que pour les banquiers, l'euro d'Allemagne n'a pas la même valeur que celui de Grèce ou d'Espagne. Et lorsqu'ils prêtent aux États de la zone euro, ces banquiers exigent 3 % de l'Allemagne, mais 5 % de l'Irlande et plus cher encore de la Grèce.

L'accentuation des pressions spéculatives sur une bonne partie des États européens, l'affaiblissement de la « monnaie unique » qui s'ensuit, pourraient amener à une désintégration de la zone euro. Par exemple, les États les plus puissants du continent pourraient vouloir se débarrasser de pays moins riches, ceux que leurs dirigeants appellent avec condescendance « du Club Med », même si tous ne sont pas situés au sud de l'Europe. Ce retour même partiel à des monnaies nationales, sauve-qui-peut des égoïsmes nationaux, rendrait encore plus problématique toute tentative de relance économique du continent européen sur fond de crise mondiale.

P.L.

• Ikea

Assez des salaires trop bas !

Samedi 6 février, plusieurs magasins du groupe d'ameublement Ikea étaient touchés par un mouvement de grève portant principalement sur les salaires.

Certains magasins n'ont pu ouvrir notamment celui de Thiais (Val-de-Marne). À Gonesse (Val-d'Oise), la moitié de l'effectif du jour était en grève, soit 78 travailleurs. D'autres magasins ont pu fonctionner, à Vélizy (Yvelines), Grenoble ou Montpellier, mais l'activité était perturbée. Dans certains points de vente, les responsables ont dû remplacer les caissiers grévistes. À Bordeaux-Lac, 70 travailleurs ont débrayé pendant deux heures et mani-

festé à la mi-journée devant le magasin.

À Franconville (Val-d'Oise), les grévistes étaient d'autant plus remontés que, l'an dernier, ils avaient touché une prime d'intéressement de 1 500 euros, et que cette année elle ne sera que de 400 ou 450 euros. Trois jours après, ils étaient encore en grève.

Les syndicats du groupe, CGT, CFDT et FO, dénoncent le faible niveau des salaires proposés dans le cadre des négocia-

tions annuelles obligatoires. La direction ne propose en effet qu'un minuscule 1,2 % d'augmentation et, de plus, sous la forme d'augmentations individuelles ou au mérite. « Cette hausse ne couvre même pas celle de la mutuelle », a remarqué un salarié du groupe. Les syndicats demandent donc une augmentation d'environ 4 % pour tous.

Les salariés sont d'autant plus remontés que, selon les syndicats, Ikea France aurait réalisé 52 millions d'euros de bénéfice en 2009. Un chiffre que la direction refuse de confirmer ou d'infirmer. Pour justifier sa proposition pour les salaires,

elle se contente d'invoquer la crise et une conjoncture difficile. Si le fondateur d'Ikea a l'habitude, à Noël, de s'adresser à ses salariés comme à « sa chère famille », pour les salaires, et le reste de l'année, il préfère visiblement une famille se contentant de peu.

Il n'empêche que l'exploitation des salariés du groupe Ikea, où on impose volontiers le travail partiel, qui diminue encore le niveau des rémunérations, a permis à son propriétaire Ingvar Kamprad de devenir l'un des hommes les plus riches du monde, avec une fortune évaluée, selon les sources, entre

trente-trois et soixante-dix milliards de dollars.

Originaire de Suède, le fondateur de cette marque, qui compte deux cents magasins dans une trentaine de pays et emploie 70 000 salariés, fuit le fisc depuis 1974. Après quelques années au Danemark, il a trouvé refuge en Suisse depuis plus de trente ans.

Avec toute cette fortune accumulée, le groupe Ikea a largement de quoi verser des salaires décents à ses employés. Et ceux-ci ont bien raison de l'exiger.

Jacques FONTENOY

• Kraft Foods – Cadbury

L'argent coule à flots pour les capitalistes

Crise ou pas, les capitalistes continuent à jouer avec les milliards. Parmi les dernières opérations, il y a eu le 19 janvier l'achat de l'entreprise britannique Cadbury par Kraft Foods, pour 13 milliards d'euros.

Cadbury est une entreprise britannique de confiserie, qui possède des marques comme Carambar ou Hollywood Chewing Gum. Quant à Kraft Foods, c'est un grand groupe avec des marques comme Côte d'Or ou Toblerone qui a racheté le fabricant de biscuits LU en 2007 pour 5,3 milliards d'euros.

Cette somme de 13 milliards

d'euros représente de quoi payer pendant un an plus de 700 000 travailleurs à 1 500 euros par mois. Pour se donner une idée de l'effort que cela représente pour le groupe, ce montant correspond à près du tiers des rentrées de Kraft Foods, puisque le chiffre d'affaires de Kraft était de 40 milliards de dollars en 2008,

pour un profit de 3 milliards de dollars. C'est donc une somme notable à sortir pour le groupe, qui a déjà annoncé sa volonté de faire payer la note à ses salariés.

Kraft Foods a commencé à faire des économies en restructurant les directions au niveau du groupe. Par exemple, LU a annoncé en juin dernier la suppression de 170 postes suite à la réorganisation du siège et des activités commerciales. Et si Kraft a promis de ne pas licencier chez Cadbury en Grande-Bretagne, rien n'est dit en ce qui

concerne les autres sites de cette entreprise multinationale. Un des objectifs de ces rachats est d'ailleurs de rationaliser la distribution et l'exploitation à l'échelle mondiale. Par exemple, LU a pu vendre ses produits dans des régions où il n'était pas bien implanté, comme en Espagne ou aux États-Unis. En fait, Kraft vise aussi l'accès aux marchés de pays comme le Mexique ou l'Inde, même s'il n'est évidemment pas le seul

Et pendant que la note est

présentée aux salariés, sous forme de licenciements ou d'augmentation des cadences, les capitalistes ne sont pas avares pour leurs acolytes : pour son opération, Kraft Foods a distribué 100 millions de dollars de commissions aux banques qui ont servi d'intermédiaires à la transaction.

Qui a dit qu'il n'y aurait pas l'argent nécessaire pour maintenir l'emploi et les salaires ?

Correspondant LO

• Continental

Succès de la mobilisation Peines allégées et désaveu du gouvernement

Vendredi 5 février la cour d'appel d'Amiens a rendu son verdict sur les demandes de condamnation de l'État à l'encontre des six salariés de Continental, accusés de dégradation lors de la manifestation du mois d'avril à la sous-préfecture de Compiègne.

Les peines de trois à cinq mois de prison avec sursis prononcées par le tribunal de Compiègne en septembre 2009 sont annulées. Les salariés poursuivis sont condamnés à de simples amendes : 4 000 euros pour Xavier Mathieu, le porte-parole du mouvement, 2 000 euros pour les cinq autres. Ces condamnations minorées ne sont évidemment pas inscrites au casier judiciaire. Quant aux dommages et intérêts civils réclamés par l'État, l'affaire est renvoyée

au tribunal de Compiègne.

La simple justice, l'application stricte du droit, auraient dû entraîner la relaxe pure et simple des salariés poursuivis mais, depuis le début, ces procès sont des procès politiques qui, pour le pouvoir, avaient valeur d'exemple. Aussi ce jugement est un point marqué pour les travailleurs en lutte et un camouflet pour le gouvernement qui avait initié ces poursuites. Il faut se rappeler qu'Alliot-Marie et Fillon avaient réclamé en avril 2009 des incarcérations et des peines exemplaires.

C'est la mobilisation sans faille des 1 120 travailleurs de l'usine Continental-Clairoix que les juges ont prise en compte. Pendant huit mois après la signature définitive des accords qui aboutissaient à garantir 27 mois de contrat de

travail, la protection des salariés de cinquante et un ans et demi et des indemnités de licenciement qui vont s'étaler de 50 000 à 150 000 euros, la mobilisation n'a jamais faibli. Le comité de lutte a continué son travail sans relâche : assemblées générales régulières de plusieurs centaines de travailleurs, manifestations, rassemblements de Paris à Amiens en passant par Compiègne, pour défendre leurs camarades mais aussi aux côtés des autres travailleurs en lutte.

C'est tout cela qui a rendu si populaire la lutte des travailleurs de Continental, malgré l'abandon de toutes les directions des confédérations syndicales, à l'exception de Solidaires et de la FSU. Et c'est cette popularité parmi le monde ouvrier qui a permis de rassembler au procès des représen-



tants de tous les partis de gauche sans exception, avec la fédération de la chimie CGT, le Syndicat de la magistrature et la Ligue des droits de l'homme, pour demander la relaxe des six salariés condamnés en première instance. Cette mobilisation a pesé, le procureur de la République lui-même l'a reconnu au cours de l'audience.

Après les 1 500 personnes du 13 janvier lors du procès, plusieurs centaines de manifestants, venus d'abord de Continental mais aussi de multiples entreprises, étaient encore présents au matin du 5 février, pour le verdict, rassemblés devant le palais de justice. Xavier Mathieu, Jean-Michel Petit, secrétaire général de la fédération chimie CGT, Chris-

tian Mahieux, secrétaire général de Solidaires, Roland Szpirko et Arlette Laguiller de Lutte Ouvrière, Olivier Besancenot du NPA, une représentante du Parti de Gauche, Thierry Aury pour le PCF et enfin François Ferrieux, le conseiller général socialiste, ont pris la parole. Marie-France Dufresne-Castets, l'avocate qui a assuré la défense des salariés poursuivis, est également intervenue.

Les travailleurs de Continental, avec leur comité de lutte, restent mobilisés pour le jugement qui devrait se tenir en avril à Compiègne, sur les dommages que l'État pourrait avoir le culot de réclamer encore aux six salariés.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres Total – Dunkerque

La grève continue

La grève des travailleurs de la raffinerie Total de Dunkerque continue. Commencée le 12 janvier, elle bloque toujours l'alimentation et la production de carburants et de fuel domestique.

Le 1^{er} février, la direction du groupe avait claironné qu'elle « mettrait tout sur la table », mais elle a repoussé à la fin du premier semestre l'annonce de ce que deviendront les 370 travailleurs de Total et les 450 sous-traitants employés sur le site.

Depuis, Total a dit clairement qu'il n'y aura plus de raffinage de pétrole brut à Dunkerque. Mais alors, quoi ? Un centre d'assistance technique, composé d'équipes mobiles se déplaçant sur les sites français et européens lors des grandes révisions des installations et pour des opérations de maintenance ? Un autre centre, pour la formation du personnel de Total aux métiers du raffinage ? À condition pour les travailleurs d'accepter une mobilité complète ou de changer de métier pour devenir enseignants, ce à quoi le personnel ne croit pas. Ou bien est-ce que ce sera un terminal méthanier, en partenariat avec EDF, qui permettrait quelques emplois... en 2014 ?

Mais le tout ne représente-

rait encore qu'une partie des emplois de Total Dunkerque. Quant à être mutés dans une raffinerie d'autre région, les grévistes répondent que Total supprime des emplois dans le raffinage depuis longtemps, et surtout, et que ce ne serait que repousser un peu les échéances. L'usine GPN de Mazingarbe, dans le Pas-de-Calais, filiale du groupe Total, prévoit ainsi 63 suppressions de postes sur 238.

Le sort des 450 travailleurs sous-traitants n'est, lui, même pas évoqué par Total. Total a artificiellement créé deux statuts de travailleurs à l'intérieur de l'entreprise et ainsi il veut sous-traiter aussi les licenciements.

Estrosi, le ministre de l'Industrie, soutient la direction de Total en déclarant à France-Info le 8 février que Total aurait pris l'engagement de conserver l'ensemble des emplois directs et de sous-traitants sur le site de Dunkerque... Un mensonge de plus ! Ce qui dérange le gouvernement, ce n'est pas la politique de Total, c'est seulement le moment de l'annonce de la sup-

pression massive d'emplois à quelques semaines des élections régionales, surtout par une entreprise qui annonce parallèlement des bénéfices de plus de huit milliards d'euros pour 2009. Et les prétendues pressions et menaces du gouvernement envers Total n'ont aucune réalité.

Pour défendre leur avenir, c'est la grève des travailleurs de Total qui compte. Jeudi 4 février, 2 000 manifestants se sont retrouvés à Dunkerque, pour la défense de l'emploi et en solidarité avec les grévistes de

Total. Une nouvelle manifestation est prévue le vendredi 12 février à 15 h, place Jean-Bart à Dunkerque, encore plus nombreuse, on le souhaite. Enfin, le 17 février, l'ensemble des personnels des cinq autres raffineries de Total en France est appelé à la grève par l'intersyndicale CGT-SUD-CFDT-CFE-CGC.

Derrière l'avenir des travailleurs de Dunkerque, c'est celui de tous les travailleurs de Total et des sous-traitants en France qui est en question.

Serge VIARD



• Chantiers de l'Atlantique-STX – Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Une colère qui se manifeste

Demande de 351 départs volontaires, chômage partiel sans date de retour au travail, renvoi massif des intérimaires, fermetures quotidiennes d'entreprises de sous-traitance : en quelques mois, ce sont des milliers de salariés qui se sont retrouvés au chômage aux Chantiers de l'Atlantique.

Après le départ des deux paquebots en construction, dont le dernier partira en juin, l'avenir des Chantiers est plus qu'incertain.

La direction de STX avait présenté un projet de texte portant sur le renouvellement de l'accord sur les mesures d'accompagnement du chômage partiel qui avait été signé en octobre 2009. Le maintien de 92 % du salaire net semblait assuré pour les mois de mars, avril et mai 2010. Mais dans les ateliers les travailleurs, en faisant leurs comptes, se sont aperçus qu'ils perdaient beaucoup plus d'argent que prévu. La direction s'était bien gardée de préciser que les primes ne faisaient pas partie du calcul. De fait, ce n'était pas 100, 150 euros en moins sur la fiche de paie chaque mois (ce qui est énorme déjà, par rapport aux salaires

minables en vigueur), mais 200 à 250 euros !

Du coup, dès vendredi 5 février, un débrayage spontané avait lieu au départ d'un atelier. Avec le soutien de la CGT et de la CFDT, les travailleurs sont partis chercher ceux d'autres secteurs de production, ils se sont retrouvés à plusieurs centaines.

Deux cadres de la sécurité du chantier, comme des cow-boys, ont considéré pouvoir se défouler sur un délégué de la CGT. Plusieurs travailleurs ont pu constater leur lâcheté lorsque ces deux zéloteurs, après avoir mis à mal physiquement ce délégué, se sont enfuis dans leur voiture. Ce qui n'a fait que renforcer la colère.

Sentant le mécontentement, la direction décidait d'avancer au lundi 8 février la réunion prévue le jeudi

11 février pour la négociation de ses propositions. De leur côté la CGT et la CFDT appelaient à un débrayage pendant la réunion à midi. En fait, dès l'embauche à 6 heures le 8 février, les travailleurs de l'équipe du matin se sont mis en grève pour aller de nouveau chercher les salariés d'autres secteurs. La décision d'aller discuter avec les sous-traitants à l'entrée des accès au paquebot en finition et prêt à partir vendredi aux essais en mer a été unanime. L'accueil fut chaleureux, les travailleurs sous-traitants trouvant la lutte normale. Les discussions allaient bon train sur l'avenir des Chantiers et le sort réservé aux uns et aux autres dans les mois à venir. À midi, les ouvriers de l'équipe de l'après-midi ainsi que ceux au chômage partiel ont rejoint l'équipe du matin. Dans une ambiance assez remontée.

La direction a reculé en incluant les primes dans le calcul du paiement à 92 % du salaire. C'était en soi une victoire. Mais en même temps, elle

convoquait les organisations syndicales d'ici fin mai, pour négocier l'intégration des primes dans le taux horaire du salaire, avec des contreparties si peu claires que, du coup, le recul de la direction (qui faisait gagner quand même 100 à 120 euros) est apparu comme un traquenard. Plusieurs travailleurs ont crié : « Pas de complication, on veut être payé à 100 % avec les primes ». La méfiance était unanime. D'autant que les propositions de la direction n'étaient valables que trois mois et qu'ensuite c'était le brouillard le plus total pour tous les travailleurs.

Il était visible que personne n'avait envie de reprendre le travail. L'équipe de l'après-midi décidait de ne pas reprendre et de se joindre à l'équipe du matin, le lendemain mardi à 6 heures. Être ensemble et nombreux, ça renforçait le moral !

Correspondant LO

• Majorette-Dagneux (Ain)

Monopoly sur le dos des travailleurs

Le groupe Smoby Toys vient d'être retenu par le tribunal de commerce comme repreneur des jouets Majorette, deux ans après s'en être débarrassé. Smoby rachète la marque, le stock et l'usine thaïlandaise qui fabrique les petites voitures. Il supprime au passage 46 emplois sur les 73 que comptaient encore le siège social et la plate-forme logistique de Dagneux.

Alors que l'usine, implantée autrefois à Rillieux dans la banlieue lyonnaise, a compté jusqu'à 1 000 salariés, les licenciements et les redressements judiciaires se succèdent depuis des années. Cette hémorragie d'emplois n'est pas une simple conséquence des délocalisations des usines en Asie. C'est d'abord le résultat de la concurrence entre les capitalistes de ce secteur et de leur avidité à faire des profits.

Après avoir racheté ses concurrents, Berchet et Majorette, dans les années 2000, l'héritier du groupe Smoby, un certain Breuil, a multiplié les montages juridiques et financiers opaques pour obtenir des profits à court terme. Il a fini par provoquer la faillite du groupe en 2007. Si Breuil a dû faire un petit séjour en prison, le plan de redressement de Smoby a provoqué plus de 600 licenciements.

Les travailleurs de Majorette avaient donc toutes les raisons d'être méfiants et se sont mis en grève le 1^{er} février pour obtenir du repreneur des indemnités de licenciement un peu plus décentes. Quant aux 27 travailleurs qui conservent encore leur emploi, ils exigent des garanties sur leurs futures conditions de travail.

Les capitalistes achètent et vendent les entreprises comme des petits pains pour en tirer le plus de profit possible, le plus vite possible, quitte ensuite à mettre la clé sous la porte et les travailleurs dehors. Les responsables sont à l'abri : grâce au secret des affaires, on ne peut savoir où est passé l'argent. Un secret qu'il serait urgent de lever.

Correspondant LO

● Peugeot - Sochaux

Pour les salaires, protestations en chaîne

Le 22 janvier dernier, quand les chefs ont annoncé aux briefings que, en guise d'augmentation de salaire, PSA lâchait 1 % avec 18 euros minimum pour les ouvriers de fabrication, des travailleurs ont immédiatement fait entendre leur mécontentement.

L'usine de Peugeot à Sochaux compte 7 300 ouvriers, dont 3 800 de fabrication, auxquels s'ajoutent 1 600 intérimaires et 160 CDD, pour produire 1 630 voitures chaque jour. Dans les ateliers, beaucoup affichaient leur désapprobation, disant : « 1 % pour nous, alors que PSA a 3,2 milliards d'euros pour Mitsubishi, on se fout de nous. » Bien des ouvriers de fabrication disaient qu'on allait gagner moins que l'an passé : « Nous avons donné notre part de travail, et même plus avec les samedis travaillés depuis des mois, les voitures se vendent bien, et on n'a rien de plus ? » Et puis le fait que PSA prétende avoir perdu de l'argent était pris comme l'annonce déguisée qu'il pourrait n'y avoir ni prime d'intéressement ni prime de participation cette année (1 300 euros brut en moyenne les années précédentes), soit un manque à gagner d'environ 80 euros par mois. Travailler plus et gagner moins, il n'en était pas question, et nombre d'ouvriers

ne se privaient pas de le faire savoir autour d'eux.

des centaines d'ouvriers ont débrayé pour protester...

Le 29 janvier, jour où la direction devait annoncer les mesures salariales de PSA à Sochaux, environ 500 ouvriers, dont des professionnels et des intérimaires, protestaient en arrêtant le travail à l'appel de trois syndicats (CGT, CFTC et CFDT) et se rassemblaient devant le building de la direction, où un nouvel appel était décidé. Pendant ce temps-là, sur les chaînes, chefs d'équipe, d'atelier, responsables de fabrication se mettaient aux postes en chaîne, réussissant au mieux à sortir autant de voitures que les doigts d'une main. Il faut dire que la vieille manœuvre de la direction, de chercher du monde en équipe inverse pour remplacer les grévistes, a fait « plouf », même auprès des intérimaires, qui tenaient à montrer ainsi leur désaveu de l'absence d'embauche.

Les 4 et 5 février suivants, bien que deux syndicats n'appellent plus à protester (CFTC le jeudi, CFDT le vendredi), jusqu'à plus de 700 ouvriers de l'usine, de tous les secteurs de fabrication, se sont retrouvés à l'atelier du Montage et ont défilé dans les allées en scandant haut et fort :

« 1 %, on n'est pas des mendiants », « Augmentez nos salaires, pas les actionnaires », « Robert, tes lingots », « Augmentez nos salaires, embauchez les précaires », « De l'argent il y en a, dans les caisses de PSA », « De l'argent pour le turbin, pas pour les salles de bain », « Embauchés, précaires : même combat », etc. À noter l'allusion, claire pour tous, aux lingots que Robert Peugeot avait planqués dans sa salle de bain, comme on l'a appris après un récent cambriolage.

Le fait que des intérimaires protestent aussi à amené la direction à leur faire envoyer des SMS, via les agences d'intérim, à peu près en ces termes : « Toute absence au poste constatée pourrait amener à vous considérer comme démissionnaire ! » Mais des intérimaires ont continué à poser les outils et certains ont même quitté la chaîne pour rejoindre le cortège des grévistes, au nez et à la barbe des sbires du patron. Les trois débrayages qui ont concerné les deux équipes de doublage et l'équipe de nuit ont touché un petit millier de travailleurs.

Le 10 février, PSA doit publier ses résultats pour 2009. De leur côté, les grévistes approuvent l'idée de la nécessité d'amplifier la contestation à Sochaux et d'essayer de l'élargir aux autres usines PSA du pays...

Correspondant LO

● Liebherr-Aerospace Toulouse

Un mouvement qui en prépare d'autres

L'annonce par le patron de Liebherr Aerospace d'une miette d'augmentation de 1,2 %, alors même que ses profits en 2009 atteignaient encore plus de 21 millions d'euros, a provoqué ces dernières semaines la réaction collective d'une majorité des travailleurs des deux sites de Toulouse et Campsas (près de 1 000 salariés). Les débrayages quotidiens de trente minutes à une heure, les manifestations bruyantes et déterminées dans l'usine, avec force concerts de cornes de brume et décorations en tous genres, ont duré trois semaines et ont surtout concerné les secteurs de production, avec quand même une partie non négligeable des travailleurs des bureaux. Il s'agissait d'appuyer la revendication de 100 euros pour tous, décidée lors d'une des nombreuses assemblées générales qui ont ponctué le mouvement, en permettant l'expression de tous.

Les déplacements réguliers des grévistes dans l'usine ont permis de s'adresser à tous les secteurs et l'accueil a toujours été chaleureux. Ils ont été aussi

l'occasion de bonnes parties de rigolade face aux réactions peureuses de la direction, flanquée d'un huissier et de cadres de la DRH utilisés comme chiens renifleurs... Du coup, dans les ateliers, les petites brimades quotidiennes ont cessé.

La mobilisation a permis aussi de découvrir l'attribution à Liebherr, par le Conseil régional de Midi-Pyrénées, d'un million d'euros de subvention. La demande en avait été faite par le patron en 2008, ce qu'il s'était bien gardé de divulguer, tant cette subvention publique est indécente dans le contexte des profits accumulés et des besoins vitaux de la population auxquels ces sommes pourraient répondre, ne serait-ce qu'en partie.

Ce mouvement a montré que les salariés ne se laisseraient pas faire. Et, même si le travail a repris en début de semaine sans avoir encore fait céder la direction, les travailleurs y ont gagné en fierté et en conviction. Un gage de réussite pour la prochaine manche !

Correspondant LO

● Rhodia Chimie Saint-Fons (Rhône)

Quatrième semaine de grève pour les pompiers

Après une quatrième semaine de grève, les pompiers Rhodia de la plate-forme chimique du « couloir de la chimie » sont toujours aussi mobilisés pour défendre leurs revendications. Les discussions avec la direction bloquent sur les coefficients et la prime mensuelle demandée pour tous.

Début février, la direction du site reprenait les petites concessions accordées aux grévistes, notamment sur l'augmentation ou un changement

de coefficient pour pratiquement l'ensemble du personnel d'ici avril 2011. Cette attitude de la direction du site, sous tutelle des dirigeants du groupe Rhodia, a eu pour effet de renforcer la colère des grévistes. Colère qui s'est manifestée dans un premier temps par un concert de sirènes et gyrophares devant l'usine.

Les jours suivants, alors qu'il n'y avait plus aucune discussion avec la direction, le mouvement s'est poursuivi tout le long de la semaine. L'ensemble des grévistes ont décidé de privilégier les opérations qui se voient, aux abords



des usines chimiques, avec des actions le long de la quatre-voies tôt le matin ou devant les sites, avec distribution de tracts aux ronds-points. L'ensemble des pompiers se sont aussi invités à un Comité d'entreprise le vendredi 5 février et ont ainsi montré à la direction qu'ils restent déterminés.

Ce même vendredi en soirée, une délégation est aussi intervenue à la réunion publique d'information sur l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques organisée par la commune de Saint-Fons, avec la

présence de représentants de la commune, de la préfecture, du Grand-Lyon, des représentants patronaux des sites chimiques de la plate-forme et des habitants de Saint-Fons.

À la vue des pompiers grévistes, la tête des directeurs des sites de Rhodia présents à cette réunion valait le déplacement. D'autant que les élus et la salle ont applaudi et encouragé les pompiers !

Pour finir, pendant les nuits ou les week-ends, des ateliers « art déco » ont été mis en place par les pompiers : les équipes en poste se sont char-

gées de populariser le mouvement, confectionnant des banderoles à accrocher le long des usines, visibles des automobilistes du sud de Lyon.

Lundi 8 février, le mouvement restait unanime, malgré sa durée et l'intransigeance des dirigeants de Rhodia. Un groupe chimique de cette taille ne manque pourtant pas de ressources financières pour satisfaire les légitimes revendications de ses salariés en grève.

Correspondant LO

• Famar – Saint-Genis-Laval (Rhône)

Plus de quinze jours de grève pour les salaires

Les travailleurs de Famar ont fait grève depuis le 25 janvier pour obtenir une augmentation de salaire de 80 euros.

Ex-Aventis, ex-Prophar, Famar a changé plusieurs fois de nom suite à différents rachats. Actuellement le patron est grec et l'usine qui regroupe aujourd'hui 390 personnes environ, dont une quarantaine d'intérimaires, travaille pour différents trusts pharmaceutiques.

Lors des négociations de janvier, la direction a proposé 0,75 % en augmentation individuelle des salaires et autant en augmentation générale. Après deux jours de débrayages elle proposait 0,85 % en augmentation générale et un talon de 35 euros pour les plus bas salaires, 30 euros pour la tranche suivante et 25 euros pour les autres. Les cadres, eux, par contre, se voyaient octroyer, sans qu'ils aient rien demandé, 1,9 % d'augmenta-

tion. Ce qui a été ressenti comme une claque par nombre de travailleurs.

La grève était alors votée en assemblée générale par la grande majorité des salariés présents. Des piquets étaient organisés au portail de l'usine et plus aucun camion n'entraînait ni ne sortait depuis le 25 janvier. Seul le restaurant de l'usine était approvisionné...

La première semaine, la direction avait proposé aux grévistes d'interrompre le mouvement, condition nécessaire d'après elle pour pouvoir négocier (!) ; après vingt minutes de blabla, et surtout aucune proposition concrète de sa part, les travailleurs reformaient le piquet au portail. La direction tenta de faire entrer un camion par une autre porte... camion qui res-

sortit aussi vite qu'il était entré. Elle essaya aussi de faire pression en disant que l'entreprise était en difficultés et pourrait être restructurée car des contrats arriveraient à leur fin.

Lundi 8 février, après avoir fait venir quatre fois l'huissier depuis le début du conflit pour constater que les camions ne pouvaient pas entrer, la direction a aussi fait traduire douze grévistes en référé et le blocage du portail a dû être levé.

Le mouvement va s'interrompre, mais au dernier moment la direction a fait une petite concession, portant l'augmentation à 1,3 %. Et la soixantaine de travailleurs qui y ont participé activement ont montré qu'ils savaient se défendre face à une direction arrogante.

Correspondant LO

• Famar - Orléans

Un débrayage réussi

Vendredi 5 février, à 10 heures du matin, les travailleurs de plusieurs secteurs de l'usine Famar d'Orléans-Champ de Mars cessaient le travail pour se retrouver en assemblée générale.

Ce jour-là étaient prévues les négociations de salaires, pour lesquelles la direction proposait une augmentation ridicule, correspondant à peine à 20 euros net pour les salaires les plus bas.

Après l'annonce du débrayage par tract à l'équipe du matin, la direction avait fait le tour des ateliers pour nous annoncer que la réunion des négociations était reportée : comme raison, elle expliquait que la directrice de l'usine souffrait d'une gastroentérite. Était-ce à l'idée de devoir affronter des grévistes mécontents ? Il y avait pourtant, en plus du directeur adjoint, le DRH de la branche française du groupe, qui s'est même targué de « la longue tradition de négociation » dans l'entreprise, après que la direction eut annulé la réunion prévue.

À l'assemblée générale les discussions allaient bon train. Beaucoup d'entre nous avaient commenté avec intérêt la grève pour les salaires menée par nos camarades de Saint-Genis-Laval près de Lyon. Mais le ras-le-bol portait aussi sur la dégradation des conditions de travail, en particulier la multiplication des heures supplémentaires, et contre les licenciements annoncés par la direction.

Famar, qui a racheté l'usine McNeil de La Source, prévoit de regrouper les deux usines en faisant disparaître un quart des effectifs, 170 travailleurs, dont 60 dès cette année à l'usine de La Source. Cela, afin de réaliser encore plus de profits sur notre dos. Un groupe pharmaceutique comme Famar, qui peut racheter des usines et qui possède des parts dans la grande distribution, est

pourtant loin d'être sur la paille et peut parfaitement augmenter nos salaires et maintenir tous nos emplois.

En fin de poste, nous étions encore un certain nombre à accueillir nos camarades de l'équipe d'après-midi, qui décidaient à leur tour de se joindre au mouvement.

Cela faisait des années que l'usine n'avait pas connu un débrayage aussi suivi : 90 % des travailleurs de la production et du labo le matin, ainsi qu'une bonne partie des services administratifs, 100 % de l'équipe de nuit. Chacun était content d'avoir marqué le coup. Parmi les décisions votées en assemblée générale, en plus de la revendication de 100 euros d'augmentation (incluant l'intégration d'une prime dans le salaire), il y avait la décision de débrayer à nouveau à la prochaine date des négociations. De quoi rendre malades les directeurs !

Correspondant LO

• Siemens – Saint-Chamond et Savigneux (Loire)

La lutte contre le plan de restructuration continue



Les travailleurs des deux sites ligériens de Siemens VAI MT continuent depuis quinze jours leurs actions pour s'opposer au plan du géant allemand de supprimer 274 des 604 emplois actuels et de fermer le site de Saint-Chamond.

Il y a eu une opération escargot sur l'autoroute A72, entre les deux sites, un rassemblement devant la préfecture de Saint-Étienne avec manifestation improvisée dans les rues de la ville, une délégation pour aller soutenir les 150 travailleurs du groupe suédois Akers qui retenir leur directeur pour protester contre leur licenciement, une visite au président socialiste de la région Rhône-Alpes et une autre à l'assemblée générale de Saint-Étienne Métropole.

Le jeudi 28 janvier, plus de deux cents salariés des deux sites se sont invités à la « grand-messe » du président de Siemens-France, qui réunissait ses cadres de la région dans un grand hôtel de la banlieue lyonnaise.

Ce monsieur trouva préférable de recevoir les salariés pour une séance de questions-réponses mais, qualifié plutôt pour le baratin, il esquiva les critiques avec de pauvres arguments du genre : ce n'était pas son secteur qui licencierait dans la Loire.

D'autres actions ont eu lieu au fil des jours, comme des visites aux vingt directeurs (pour un effectif de 604 personnes) non touchés par le plan et qui, par leur attitude et leur silence, sont considérés comme complices de la direction.

Pendant ce temps, le président-directeur – qui s'est placé, depuis août, sous la protection permanente de vigiles – envoyait deux huissiers à la réunion d'un Comité d'entreprise extraordinaire où les travail-

leurs s'étaient invités.

Le 4 février, la journée a été chaude. Le matin, sur le site de Savigneux, les ouvriers ont arrêté le travail, entraînant avec eux les employés et les cadres. L'usine a été arrêtée et une manifestation a bloqué un rond-point où 90 croix en bois sont été plantées, symbolisant les 90 licenciements annoncés.

En même temps, à Saint-Chamond, se préparait la journée « ville morte ». À quatorze heures, les cloches des églises ont sonné et les commerçants baissaient leurs rideaux. La foule des manifestants est passée dans la rue principale, en noir et portant des masques blancs et des pancartes indiquant : « Siemens tue mon emploi ». Une série de six tableaux se sont succédé sur le thème : « de la résignation à la révolte ». Au final, les centaines de manifestants, le poing levé, hurlaient leur refus d'être jetés à la rue.

La journée s'est poursuivie par une assemblée générale devant le site Siemens, décidant d'envoyer une forte délégation vers le site de Savigneux, toujours en grève. Enfin, la semaine s'est terminée par une autre visite à une réunion des directeurs avec la directrice des Ressources humaines.

À mesure que l'échéance du 12 février fixée par Siemens pour la mise en œuvre de son plan approche, la colère des travailleurs s'accroît : la fermeture du site de Saint-Chamond et les licenciements sur les deux sites ne passent pas facilement.

Correspondant LO

• **Février 1945**

La conférence de Yalta, une union contre les peuples

Il y a soixante-cinq ans, du 4 au 11 février 1945, se tenait en Crimée la conférence de Yalta, réunissant Roosevelt, président des États-Unis, Churchill pour la Grande-Bretagne et Staline pour l'URSS. Elle allait rester le symbole du partage du monde entre les puissances impérialistes d'une part et l'URSS d'autre part.

Dans les faits, ce ne fut qu'une entrevue, parmi bien d'autres pourparlers et marchandages, entre chefs d'État de puissances alliées contre l'impérialisme allemand, pour préparer l'immédiat après-guerre dans les pays libérés. Mais ce partage en zones d'influence tel qu'il avait été esquissé durant la conférence de Yalta allait perdurer quarante-cinq ans.

La fin de la guerre était proche, et une même crainte unissait les dirigeants impérialistes et Staline : celle de voir une explosion révolutionnaire balayer l'ordre établi, après les années de dictature, de guerre et de misère qu'avaient subies les peuples. Ils n'avaient pas oublié la vague révolutionnaire de 1917-1919, qui s'était produite à l'issue de la Première Guerre mondiale. Leur crainte était d'autant plus grande qu'en Europe de l'Est, le retrait des troupes allemandes des pays qu'elles avaient occupés laissait un vide étatique, sans armée, ni police, ni administration. Et ce n'étaient pas les gouvernements fantoches réfugiés à Londres durant la guerre qui auraient eu la force d'écraser une révolution ouvrière, ni même de contraindre la population à produire pour reconstruire l'économie capitaliste.

Empêcher toute explosion révolutionnaire

La principale préoccupation des alliés était donc de faire régner l'ordre par une occupation militaire à la fin du conflit, en attendant que se reconstituent dans les pays libérés ou vaincus des appareils d'État nationaux capables de prendre le relais. Ils ne voulaient pas que se reproduise à grande échelle ce qui s'était passé en Allemagne en 1918, où une révolution ouvrière avait éclaté au moment de l'armistice, causant la chute du régime impérial. Parallèlement aux discussions sur l'occupation, les pays impérialistes pratiquèrent dès 1943 une politique de terreur envers la population allemande (et plus tard japonaise) par des bombardements systématiques sur les grandes villes, ayant pour but de les vider de leurs habitants en faisant fuir les survi-

vants vers les campagnes, afin d'empêcher toute organisation de la classe ouvrière qui aurait pu renverser les dictatures en place.

Pour empêcher une révolte des populations, ainsi que pour terminer la guerre au plus tôt, les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient besoin de la collaboration de l'URSS, que l'attaque nazie de juin 1941 avait placée dans leur camp. Ils avaient besoin d'elle en tant

celle-ci prit pied en Grèce fin 1944. En Italie, le dirigeant du PCI, Togliatti, accepta en avril 1944 de participer au gouvernement du maréchal Badoglio, qui avait contribué en 1922 à installer Mussolini au pouvoir, gouvernement mis en place par les Anglo-Américains dans le Sud, sous l'égide d'un roi qui s'était pourtant déconsidéré pendant la durée du régime fasciste. Togliatti fera plus tard rendre leurs armes aux parti-



Dresde, en Allemagne, après un bombardement destiné à terroriser les populations.

que gendarme, et aussi de l'influence que le régime stalinien exerçait sur la classe ouvrière européenne et mondiale, au travers des Partis Communistes.

Même si la méfiance était grande entre dirigeants occidentaux et soviétiques, Staline avait donné suffisamment de gages de bonne volonté pour que les dirigeants impérialistes puissent compter sur son soutien. Certains de ces gages, comme la dissolution de l'Internationale Communiste en mai 1943 ou l'abandon de l'*Internationale* comme hymne officiel de l'URSS, n'étaient pas uniquement symboliques : ils étaient le signe que Staline ne faisait même plus semblant de se réclamer de l'internationalisme et laissait les travailleurs de chaque pays seuls face à leur bourgeoisie.

Par ailleurs, Staline avait montré qu'il respectait à la lettre les accords conclus lors de précédentes rencontres. Dans les Balkans, conformément avec ce qui avait été conclu avec Churchill, il laissa l'armée britannique massacrer les résistants communistes de l'ELAS quand

sans ayant lutté dans le Nord contre l'armée allemande.

La conférence de Yalta

En février 1945, au moment où s'ouvrit la conférence de Yalta, le recul des armées allemandes permettait de voir la fin de la guerre en Europe dans un avenir relativement proche, mais il n'en était pas de même en Extrême-Orient, où les États-Unis affrontaient l'impérialisme japonais avec leurs seules forces. En Europe même, le rapport des forces militaires ne jouait pas en faveur des Occidentaux. Alors que leurs armées étaient toujours bloquées à l'ouest du Rhin, après la contre-offensive allemande dans les Ardennes, l'Armée rouge avançait à grands pas en Europe de l'Est, et n'était qu'à une centaine de kilomètres de Berlin. Il devenait donc urgent pour les pays impérialistes de fixer avec l'URSS des positions communes sur l'Allemagne.

Deux points furent donc discutés : le tracé des zones d'occupation et le montant des réparations. Les dirigeants des trois pays, Roosevelt, Churchill et Staline, s'étaient déjà mis

d'accord sur le fait qu'il fallait empêcher l'Allemagne de redevenir une puissance économique rivale et pour exercer directement le pouvoir à la fin de la guerre, par la reddition complète du régime nazi, le désarmement total et le démantèlement du pays en trois zones d'occupation : la Grande-Bretagne se voyait attribuer le nord-ouest du pays, dont la Ruhr industrielle, les États-Unis le sud-ouest, l'est du pays revenant à l'URSS. À Yalta, il fut convenu « d'inviter » la France à participer à ce découpage, Staline obtenant que la part qui lui serait attribuée fût prélevée sur

Neisse orientale. Aucun compromis ne fut trouvé à Yalta, même si par la suite la proposition de Staline devait s'imposer. Celui-ci fit par ailleurs preuve de bonne volonté envers les dirigeants impérialistes en acceptant d'intégrer au gouvernement pro-soviétique de Pologne des membres du gouvernement en exil de Londres.

Les modifications de frontières décidées à Yalta allaient obliger des millions d'habitants à quitter les lieux où ils vivaient depuis parfois des générations. Les Allemands en particulier étaient chassés de tous les territoires de la zone d'occupation soviétique, en dehors de ce qui allait devenir la RDA. Ces déplacements de populations se firent dans des conditions dramatiques, au cours de l'hiver 1945-46. Mais pour Churchill c'était « la solution la plus satisfaisante ». « Je ne vois pas, disait-il cyniquement deux mois plus tôt, pourquoi il n'y aurait pas de place pour la population allemande de Prusse-Orientale et des autres territoires. Après tout, six ou sept millions d'Allemands sont morts durant cette guerre effroyable dans laquelle ils ont plongé toute l'Europe » !

Concernant la guerre en Extrême-Orient, en contrepartie de la promesse que l'URSS récupérerait des territoires perdus dans la guerre russo-japonaise de 1905, Staline s'engagea à déclarer la guerre au Japon dans les trois mois suivant la défaite de l'Allemagne, ce qu'il fit en août 1945... après la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki par la bombe atomique.

Il fut aussi beaucoup question de « démocratie » et de la nécessité d'établir, « dès que possible, par des élections libres, des gouvernements qui soient l'expression de la volonté des peuples » dans les pays libérés, mais sans aucune précision sur ce « possible ».

La conférence de Yalta n'était qu'une étape dans les discussions menées entre les représentants des trois pays vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Mais elle officialisait la collaboration entre les États impérialistes et l'URSS stalinienne pour empêcher toute révolution et se partager la tâche du maintien de l'ordre existant, à l'échelle de la planète.

Marianne LAMIRAL

• Sans-papiers

Le gouvernement doit régulariser !

De nombreuses manifestations se sont déroulées à Paris et dans plusieurs villes de province pour réclamer la régularisation de salariés, d'étudiants et de lycéens sans papiers.

Samedi 6 février par exemple, une manifestation est partie du piquet de grève du chantier du tramway de la porte des Lilas à Paris. Elle a rassemblé des centaines de grévistes de plusieurs entreprises des arrondissements de l'Est parisien et a rallié Ménilmon-

tant, où se situe l'agence d'intérim du bâtiment Multipro, occupée par 32 sans-papiers.

Ce même samedi 6 février, à l'appel de l'Unef, près d'un millier de manifestants, en particulier des étudiants, se sont rassemblés à proximité du ministère de l'Immigration à Paris, pour s'opposer aux expulsions des lycéens atteignant 18 ans et pour demander la régularisation des étudiants sans papiers et la délivrance de titres de séjour pluriannuels. À Colombes (Haut-de-Seine), plus de cent personnes ont défilé pour réclamer le retour

en France d'un lycéen marocain de 18 ans du lycée Valmy.

Alors qu'en Ile-de-France 6 000 travailleurs sans papiers sont toujours en grève, certains depuis quatre mois maintenant, le gouvernement refuse toujours de les régulariser. Il veut laisser ces milliers de salariés, indispensables dans les travaux qu'ils assurent, sans droits face à leurs patrons. Comme dans l'entreprise de nettoyage Seni au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), dont une enquête a démontré qu'elle employait 500 salariés sans papiers, 20 % de ses effectifs.

Au lieu de régulariser la situation en délivrant leurs papiers à ces travailleurs, le gouvernement multiplie les interventions policières pour dégager les entreprises occupées (50 en trois mois, dit la CGT), entravant et interdisant ainsi l'exercice du droit de grève à ces salariés. Par exemple, depuis le 2 février, ce sont 250 salariés sans papiers d'entreprises du bâtiment occupant les locaux d'un organisme patronal de formation du BTP, rue du Regard dans le 6^e, qui sont à leur tour menacés d'en être expulsés.

Les travailleurs sans papiers en grève d'Ile-de-France appellent à une nouvelle manifestation samedi 13 février, avec le soutien de syndicats, d'associations et de partis. Lutte Ouvrière soutient cette manifestation.

Louis BASTILLE

Samedi 13 février, à 14 h 30, à Paris, de Montparnasse au siège du Medef

• Clermont-Ferrand

Le préfet trop zélé a dû reculer

Deux cas d'expulsion ont donné tort au préfet de la région Auvergne.

Youssef, un jeune Marocain élève au lycée professionnel Camille-Claudel, a été arrêté le 1^{er} février et placé en garde à vue. Il lui est reproché d'être en séjour irrégulier. P. Stéfanini, préfet de la région Auvergne et très proche du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, a ordonné sans délai son expulsion vers le Maroc.

Les camarades de Youssef ont vivement réagi, cessant d'aller en cours et manifestant contre cette décision arbitraire, avec le soutien de leurs enseignants et des associations de défense des sans-papiers. À l'occasion d'une venue des

journalistes vedettes de TF1 Claire Chazal et Jean-Pierre Foucault, ils ont fait de la publicité sur ce cas aussi arbitraire que scandaleux, brandissant devant les journalistes une banderole exigeant la libération immédiate de leur camarade. L'affaire a fait du bruit jusqu'à l'Assemblée nationale, où des élus de gauche ont interpellé le gouvernement.

Géné par tant de réactions, le préfet a finalement reculé : Youssef ne sera pas expulsé et pourra poursuivre ses études jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il reste toutefois sous surveillance puisqu'il est assigné à résidence.

Le même préfet a dû avaler une autre couleuvre au sujet de deux sœurs jumelles marocai-

nes de 18 ans. L'une, Salima, a été enfermée au centre de rétention administrative de Lyon pendant trois semaines, puis renvoyée au Maroc début février. Le même sort était réservé à sa sœur. Mais celle-ci a pu se cacher à temps, grâce au soutien d'associations, échappant pour le moment à l'expulsion.

Ces deux jeunes filles ont quitté il y a plus de cinq ans le Maroc, où elles n'ont plus de famille. C'est une tante qui les a hébergées à Clermont-Ferrand. Elles préparent un CAP et le préfet ose prétendre que leur comportement menacerait l'ordre public. En fait, depuis fin juillet 2009, elles étaient dans le collimateur du préfet et de la police, un titre de séjour leur

ayant été refusé.

Mais le préfet est allé trop vite en besogne : l'expulsion a eu lieu avant même que le tribunal administratif ait fait connaître sa décision d'accepter ou de refuser la régularisation ! D'où l'aspect illégal de la décision préfectorale.

Face à cet arbitraire, la mobilisation n'a pas faibli pendant des semaines, avec des protestations multiples et des rassemblements à répétition devant la préfecture. La presse nationale a également relaté ce cas, en s'étonnant des mesures administratives absurdes. Hortefeux s'est senti obligé de promettre que Salima puisse revenir en France au bout de dix jours et obtenir enfin un visa de long séjour ! Mais le préfet qui

n'a manifestement pas digéré ces reculs forcés, exige toujours que sa sœur sorte de la clandestinité et se rende aux services de police : elle serait alors expulsée à son tour et pourrait, paraît-il, elle aussi revenir en France. Il semble inenvisageable à ces individus, prétendant prendre en compte « l'aspect humain » de ces situations, de régler l'aspect administratif en laissant ces jeunes filles tranquillement sur le territoire français.

Voilà le résultat de la politique du chiffre menée par les Besson et Hortefeux, bien servis par le relais d'un préfet aux ordres.

Correspondant LO

• Une femme voilée sur une liste du NPA

La lutte pour l'émancipation ne peut pas s'accommoder du voile

« On peut être féministe, laïque et voilée ! » C'est ce qu'affirme la jeune femme musulmane candidate aux élections régionales sur la liste du NPA dans le Vaucluse, et c'est ce que prétend aussi le NPA.

Le foulard blanc que porte la jeune femme, et qui enserme sa chevelure de manière à ce qu'aucun cheveu ne s'en échappe, est à lui seul, pas seulement le symbole, mais l'attribut concret de l'oppression que des hommes veulent infliger aux femmes. Pourquoi les femmes devraient-elles dissimuler leur chevelure ? Parce qu'elle ferait naître chez des hommes des pulsions incon-

trôlables ? Alors, si tel est le cas, qu'ils consultent et se soignent ! Mais le problème n'est bien évidemment pas là. Qu'on l'appelle voile ou foulard, cet attribut n'est pas qu'un carré de tissu, c'est la marque de la soumission que des mâles imbéciles et réactionnaires veulent imposer aux femmes.

Des femmes, nous dit-on, portent ce voile par choix personnel. Peut-être, mais alors elles acceptent inconsciemment une oppression sociale, car ce qui est bel et bien réel, c'est qu'un grand nombre de femmes et de jeunes filles sont aujourd'hui contraintes, ici et de par le monde, de se voiler. Des maris, des pères, des frères, des petites frappes machistes le

leur imposent, dans le but de les priver de liberté, de les réduire au rang de domestiques tout juste nées pour les servir et assouvir leur plaisir, tout juste faites pour être des reproductrices. Et non seulement ils l'imposent, mais ils tiennent à afficher cette oppression devant toute la société en faisant du voile, en quelque sorte, le drapeau bien visible de cette oppression. Et, contre cette oppression, des dizaines de milliers de femmes se battent, ici comme dans tous les pays où sévit cette pratique, dans un combat dont nous devons avant tout être solidaires.

Contrairement à ce que certains laissent entendre, le voile

n'est pas « un simple signe religieux » qui relèverait d'une liberté individuelle et dont le port serait « une affaire privée ». Ce qui relève de la liberté individuelle et est effectivement une affaire privée, c'est de croire – ou de ne pas croire – en ces dieux que les hommes ont inventés au cours de leur lointaine histoire. Mais le voile n'est pas cela, ne serait-ce que parce que seules les femmes doivent le porter et que les hommes, eux, sortent et vivent sans avoir à se cacher. Il est une de ces marques d'oppression que les dignitaires des religions imposent aux femmes depuis des lustres, du pape et de ses émules qui militent contre l'avortement, aux intégristes

juifs qui imposent aux femmes de se raser, en passant par les intégristes musulmans qui les contraignent à se cacher sous un tissu.

Alors, le choix du NPA de présenter une candidate portant cet emblème de l'oppression de toutes les femmes est une attitude inqualifiable. C'est faire bien peu de cas de toutes celles qui se sont battues et de toutes celles qui doivent encore se battre contre cette marque d'avilissement.

Justifier ce choix au nom de la liberté individuelle de celle qui le porte, ou du respect de ses croyances, ne le rend pas meilleur.

Sophie GARGAN